

## SPORTS

### Canadien 5, Wings 1 Nordiques 8, Bruins 3

pages 2 à 6



### BROOKS: un « fou de hockey »

Les joueurs des Rangers de New York sont fascinés par les méthodes de ce « fou de hockey » qu'est leur instructeur. Herb Brooks mise sur l'imagination et la créativité. « Ma philosophie, dit-il, consiste à permettre aux joueurs de s'exprimer un peu comme ils le faisaient dans leur cour d'école ». Ronald King l'a rencontré à New York.

page 7

### POUR UNE ÉTUDE À LOUIS-HIPPOLYTE-LAFONTAINE

## Super-timides recherchés!

Vous êtes timide, mais alors vraiment très timide, extrêmement timide, maladivement timide? La timidité vous fait vous replier sur vous-même, vous isoler, éviter les réceptions, changer de trottoir? Alors c'est à vous que ce message s'adresse.

#### HUGUETTE ROBERGE

Ce n'est pas une blague! Le Centre de recherche de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine lance un appel aux personnes extrêmement timides qui accepteraient de participer à une étude scientifique portant sur le traitement de la timidité-handicap.

Le Dr Ariel Stravynski, docteur en psychologie, qui dirige cette recherche, a déclaré hier

que « la timidité dont nous parlons est un trouble qui se manifeste chez une personne par un évitement actif de tout contact social, malgré le désir que peut éprouver cette personne d'établir des relations humaines normales ».

Les timides ordinaires — tout le monde l'est ou presque — qui se tortillent, bafouillent ou rosissent sur une tribune ou devant un micro, n'intéressent pas les chercheurs du Centre. Aussi, la démarche proposée aux super-timides de l'échantillon recherché ne sera-t-elle probablement pas de tout repos. Ils doivent communiquer dès que possible, entre 9h et 15h, au Centre de recherche, au numéro 253-8200.

voir TIMIDES en A 2

## La ruée vers le rêve s'amplifie

■ Les paris dépassent \$ 19 millions

■ La frénésie gagne tout le Canada

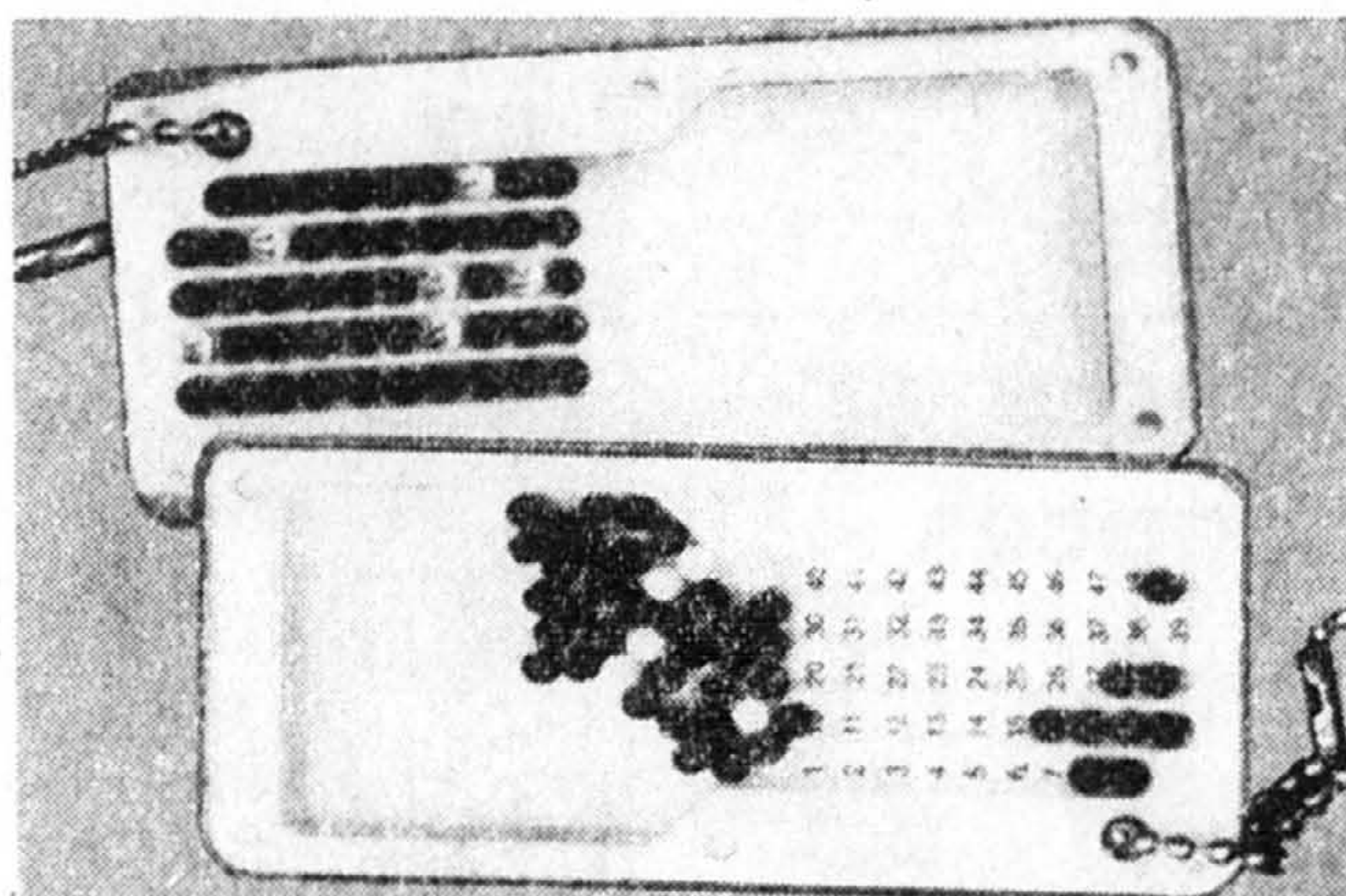
■ La fièvre de la Lotto 6/49 fait de plus en plus de ravages au pays et l'intérêt des parieurs semble se maintenir jusqu'ici.

#### PIERRE GINGRAS

Le record de ventes qui avait atteint la somme faramineuse de \$15 millions samedi dernier, a été largement battu hier puisque les paris dépassent actuellement les \$19 millions.

Hier au Québec, la passion pour la 6/49 et le rêve de devenir millionnaire ont provoqué, pour une deuxième journée consécutive, l'engorgement des machines à valider. Résultats: la plu-

voir RUÉE en A 2



S'il vous manque encore quelques combinaisons de chiffres, le petit jeu que l'on voit ci-haut pourra vous être utile. Il suffit de laisser tomber les boules dans les cinq colonnes et les six boules transparentes fourniront la martingale rêvée. Mais bouliers ou pas, le comptoir de la Place Desjardins n'a pas échappé hier à la frénésie. photo Michel Gravel, LA PRESSE

## MALGRÉ TOUT, LE TAUX D'ESCOMPTE RESTE STABLE Le dollar dégringole à 79,97 cents US

Le dollar canadien n'a pu résister à la pression que subissent toutes les autres monnaies face au dollar américain et a fermé hier sur les marchés des changes à 79,97 cents américains.

#### JEAN POULAIN

cains, faisant tomber la barre psychologique des 80 cents au-dessus de laquelle la Banque du Canada avait réussi à le maintenir tant bien que mal jusqu'ici.

Malgré cette faiblesse du dollar canadien (80,16 mardi, 80,11

mercredi et 79,97 hier), et les \$323 millions puisés dans les réserves de devises du Canada et vendues en décembre pour l'empêcher de tomber plus bas, la Banque du Canada n'a pas jugé utile de hausser hier son taux d'escompte de plus d'un centime de point, c'est-à-dire le minimum possible.

Ce taux est passé de 9,96 la semaine dernière à 9,97 p. cent hier.

L'on peut deviner dans l'attitude de la banque centrale plusieurs intentions:

■ la première est de continuer à s'opposer à la baisse du cours du dollar canadien en-dessous des 80 cents US (niveau qui avait déjà été brièvement traversé en décembre), dans un but anti-inflationniste: ne pas hausser le coût des produits importés des États-Unis;

■ En second lieu toutefois, la Banque du Canada, tout en montrant que son taux est orienté à la hausse, ne désire pas que les banques à charte interprètent le geste comme une incitation à monter leur taux de base: une

telle mesure aurait en effet pour conséquence de freiner une reprise économique qui n'a pas encore atteint la phase des investissements de production.

C'est ainsi que, de proche en proche, les services du gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, ont fait avancer, à petits pas, leur taux d'escompte du niveau de 9,12 p. cent en avril 1983 à 9,97 p. cent hier (10,04 le 21 décembre), sans que les banques à charte ne bougent leur taux de base (leur prime

rate), stabilisé depuis neuf mois à 11 p. cent.

Mais l'on peut s'étonner de la prudence avec laquelle la Banque du Canada a agi hier, compte tenu de l'environnement financier international actuel.

Le dollar américain se trouve en effet porté à des sommets jamais atteints, sous la poussée de deux forces conjuguées.

D'une part, le caractère explosif — dans tous les sens du terme — de la situation au Moyen-Orient, fait des États-Unis un

voir DOLLAR en A 2

## SOMMAIRE

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Annonces classées B 2, C 2 à C 5 |  |
| Arts et spectacles               |  |
| — Informations B 7 à B 9         |  |
| — Horaires B 10                  |  |
| Centenaire A 8                   |  |
| Décès, naissances, etc. C 6      |  |
| Économie B 1 à B 6               |  |
| Éditorial A 6                    |  |
| Êtes-vous observateur? C 3       |  |
| FEUILLETON                       |  |
| « La charge des sangliers » C 3  |  |
| Horoscope C 4                    |  |
| Le monde A 10                    |  |
| Mots croisés C 5                 |  |
| Quoi faire aujourd'hui B 10      |  |
| Télévision B 8                   |  |
| Tribune libre A 7                |  |

#### TABLOÏD SPORTS

|                  |         |
|------------------|---------|
| Bandes dessinées | 11 à 14 |
| Mots croisés     | 16      |
| « Mot mystère »  | 11      |

### SI LES DATES COÏNCIDENT AVEC SON VOYAGE À MOSCOU

## Trudeau pourrait participer à la Conférence de Davos

■ OTTAWA — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, pourrait se rendre à

#### GILBERT LAVOIE

de notre bureau d'Ottawa

Davos en Suisse à la fin du mois dans le cadre de sa mission de paix, s'il lui est possible de faire coïncider ce voyage avec la visite qu'il espère effectuer à Moscou vers la même période.

LA PRESSE a appris hier que M. Trudeau a été invité à participer à la réunion annuelle de la «European Management Foundation» et qu'il pourrait accepter cette invitation si les dates proposées sont compatibles avec un voyage éventuel en Union soviétique.

Un responsable de l'organisation du symposium a expliqué que M. Trudeau pourrait profiter de ce forum pour y poursui-

vre sa «croisade», puisque l'un des sujets à l'ordre du jour de la Conférence portera justement sur la sécurité internationale.

Ce symposium réunit à chaque année les dirigeants des plus grandes entreprises européennes. L'an dernier, l'ancien premier ministre français, M. Raymond Barre, était l'un des conférenciers invités.

La participation de M. Trudeau cette année serait d'autant

plus opportune que la Conférence, qui porte à chaque année sur certains pays en particulier, s'intéressera cette fois au Canada et à la Malaisie. Déjà, les ministres des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, et du Commerce international, M. Gerald Regan, ont confirmé leur intention d'y assister.

Les trois thèmes principaux de la réunion sont l'économie, les

voir TRUDEAU en A 2

## AUJOURD'HUI



#### • CTCUM

Lors de ses négociations avec le syndicat des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, la CTCUM ne soumettra pas cette année son projet d'embauche d'employés surnuméraires.

page A 3

#### • NOUVEAU PARTAGE

Le ministère des Affaires sociales doit procéder cette année à un nouveau partage des responsabilités entre les Centres de services sociaux et les Centres locaux de services communautaires.

page C 1

#### • HORREUR ARGENTINE

L'Argentine vit dans le cauchemar depuis que la presse de Buenos Aires raconte les horreurs des exécutions commises par les anciens chefs de la dictature.

page A 10

#### • CHAUFFAGE PLUS CHER

Le mois de décembre dernier a été sensiblement plus froid que celui de l'année précédente, ce qui fera augmenter sensiblement la facture du chauffage.

page B 1

#### • RÉMUNÉRATION

Les trois grandes centrales syndicales du Québec ont indiqué au gouvernement qu'elles ne voulaient pas participer au comité paritaire chargé de déterminer les augmentations de salaire des fonctionnaires.

page A 4

#### • LE CN FAIT UN BÉNÉFICE

Le Canadien National aura réalisé un bénéfice de plus de \$200 millions en 1983, alors qu'il avait accusé un déficit de \$223 millions en 1982.

page B 1

... DE TOUTE  
FAÇON, VOUS  
L'AUREZ AVANT  
QUE JE NE  
DISPARAISSE  
... JUSTE AVANT  
... JE NE SUIS  
PAS PRESSÉ.



Nos REÉR autogérés  
suscitent beaucoup  
d'INTÉRÊT... et le vôtre?

Demandez une ANALYSE GRATUITE de votre REÉR  
à un conseiller du Trust Général.

Les REÉR autogérés du Trust Général

• HONORAIRES FIXES DE 100 \$ PAR ANNÉE

• Nombre illimité de transactions • Relevés trimestriels de caisse et de biens  
Venez consulter un de nos conseillers financiers ou demandez à votre  
courtier de nous téléphoner.

Un de nos conseillers financiers se chargera de transférer sans frais votre  
régime actuel au Trust Général.

Téléphonez-nous

Montréal/Université: 871-7200  
Montréal/Place Ville-Marie: 861-8383  
Ottawa: 739-3265  
Ville Mont-Royal/Centre Rockland: 341-1414  
Montréal/Ahuntsic: 382-8000 • Laval/Chomedey: 687-5780  
Granby: 378-8461 • St-Hubert/Place de la Mairie: 462-1880

TRUST GÉNÉRAL

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec  
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

## TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

possibilités d'investissement, et la sécurité internationale.

Le bureau de presse du premier ministre n'a pas été en mesure hier de confirmer cette nouvelle, si ce n'est pour faire savoir qu'aucune décision n'avait encore été prise.

Des sources dignes de foi ont toutefois expliqué que M. Trudeau est intéressé à se rendre à Davos, mais qu'il lui est impossible de confirmer sa présence tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas plus de précisions des

Soviétiques concernant une éventuelle visite à Moscou.

« Si nous acceptions tout de suite d'aller à Davos le 29 janvier et que l'URSS nous offrait ensuite d'aller à Moscou à la même date, il est bien évident qu'il faudrait oublier le symposium », a-t-on expliqué à LA PRESSE.

En revanche, si le Kremlin offre sous peu une date précise pour le voyage à Moscou et qu'elle est compatible avec Davos, M. Trudeau accepterait alors probablement de passer par la Suisse à l'aller ou au retour.

## TIMIDES

SUITE DE LA PAGE A 1

poste 830, et indiquer qu'ils sont désireux de participer à l'étude sur le traitement des extrêmement timides. Les préposés aux appels leur faciliteront la tâche.

« Nous nous adressons à des personnes qui ont un véritable problème. Il s'agit en particulier de gens qui occupent un emploi sans contact avec le public, qui sont incapables d'engager une conversation avec une personne du sexe opposé, qui dinent seuls, refusent à peu près toutes les invitations. Généralement, ils ne

s'adonnent qu'à des activités individuelles, telles la lecture, l'audition de musique, le ski... »

Le Dr Stravinsky a expliqué que les sujets retenus — quelques dizaines — seront répartis en petits groupes et soumis à une thérapie « d'entraînement aux aptitudes sociales », qui durera de trois à quatre mois.

« Au cours d'une expérience précédente, nous avons obtenu d'excellents résultats. Au cours de la présente recherche, qui débutera dès que nous aurons un nombre suffisant de sujets, nous entendons raffiner notre plan de traitement », a-t-il dit.

## Lotto 6/49: comme de petites vacances...

Le rêve est essentiel au bonheur. Si vous pouvez vous payer quelques jours de rêves pour la modique somme de \$1, vous n'hésitez donc pas.

Depuis deux semaines, ce rêve porte un nom: Lotto 6/49. Ils sont plus d'un million de Québécois et probablement quelques millions de Canadiens qui auront dépensé, samedi lors du tirage, un dollar ou plus pour tenter la chance et gagner le gros lot qui devrait alors atteindre les \$6 millions.

### PIERRE GINGRAS

Pour sa part, le psychologue Jean Tremblay, un ex-président de la Corporation des psychologues du Québec qui a déjà étudié les problèmes des parieurs, estime que le phénomène qui frappe actuellement le Québec au sujet du jeu 6/49 s'explique facilement. « Pendant que les gens pensent à ce qu'ils vont faire avec ces millions, ils oublient leur soucis quotidiens. Ils parlent en parlant entre-eux. Pour \$1, ils se paient de petites vacances. Ce serait extraordinaire si on pouvait savoir tout ce dont les gens rêvent actuellement... »

Si chacun de nous a son côté « parieur » comme l'affirme, M. Tremblay, le jeu Lotto 6/49 aura permis que ce trait souvent ca-

ché de notre personnalité s'affirme. « C'est n'est tant le coût minimal de la mise qui compte, c'est l'objectif de \$5 millions. Si cela ne coûte que \$1 pour participer au tirage, cela n'est qu'un obstacle de moins. Un gros lot de \$5 millions, c'est la « grande » chance. Tout devient possible. Pourtant, les parieurs vous disent souvent qu'avec un seul million de dollars, ils seraient satisfaits... » dit le psychologue.

Mais cet engouement collectif ne peut être que passager, comme un rêve. « Même si on maintenait le gros lot à \$5 millions, l'intérêt du grand public finirait par se dissiper, ajoute-t-il. Qui prête vraiment d'importance aujourd'hui au tirage de lot de \$1 millions? »

Habituellement, plus les temps sont difficiles plus les gens ont tendance à parier, pour oublier leur réalité quotidienne. Les parieurs seraient aussi plus nombreux chez ceux qui trouvent peu d'intérêt à la vie ou qui ont se sont toujours appuyés sur les autres pour assumer leurs responsabilités. Au Québec, le rêve Lotto 6/49 prendra fin samedi à 17h55. A moins que le gros lot de soit pas gagné. Dans ce cas, il atteindra probablement les \$9 millions. De quoi faire rêver tout le pays...

CFCF et CFTM, qui présenteront les résultats, verront leurs cotes d'écoute atteindre des sommets à cette minute précise.

Le président de Loto-Québec, M. Jean-Marc Lafaille, estime que les ventes de billets 6/49 devraient se chiffrer à \$26 millions samedi. Quant au gros lot, il vaut actuellement \$5,5 millions et il a été établi en prévision de ventes de 20 millions. Il pourrait cependant dépasser \$6 millions lors du tirage. (Un gros lot de \$10 millions a été raflé par trois personnes, la veille du Jour de l'An, lors d'un tirage dans l'État de New York. Il s'agissait d'un des prix les plus importants alloués par une loterie aux États-Unis.)

Ailleurs au pays, c'est en Ontario que la fièvre est la plus forte actuellement et les ventes y atteignent presque le même niveau qu'au Québec. On s'attend même à ce qu'elles dépassent les \$10 millions.

Administrés par la Ontario Lottery, la Western Lottery et la Atlantic Lottery, 3 300 autres centres de validation de la 6/49 sont disponibles ailleurs au Canada. Près de 19 p. cent de la clientèle du jeu 6/49 provient aussi de l'Ouest et moins de 1 p. cent des Maritimes. Par rapport à mercredi, les paris ont doublé dans cette région du pays hier.

## QUÉBEC N'ARRIVE PAS À FAIRE TRADUIRE LE DÉCRET

# Les agents de sécurité ont déjà perdu \$2 millions en salaires

Depuis au moins trois mois, les 12 000 agents de sécurité du Québec sont privés de leurs augmentations de salaire parce que le ministère québécois du Travail ne trouve pas de traducteur pour rédiger la version anglaise du décret qui régit cette industrie. De fait, c'est \$2 millions que ces travailleurs ont perdu à cause de la lenteur excessive que met le ministère à produire une édition bilingue de ce décret.

### DANIEL MARSOLAIS

Cette invraisemblable situation a été dénoncée cette semaine par le Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique et la Fédération des travailleurs du Québec qui en ont informé le ministre Reynald Fréchette afin qu'il accélère la publication du décret dans la Gazette officielle. On sait que les conditions de travail de cette industrie sont déterminées par dé-

cret gouvernemental, lequel entre en vigueur aussitôt qu'il est publié dans la Gazette officielle du Québec. Toutefois, son application n'est pas rétroactive.

Dans un télégramme adressé au ministre Fréchette, le directeur québécois du Syndicat des métallurgistes, Clément Godbout, condamne « l'inertie et le laisser-faire du ministère du Travail » dans ce dossier. Contrairement à la promesse faite il y a trois mois, fait-il valoir, la nouvelle tarification horaire des agents de sécurité n'est pas encore appliquée parce qu'on n'a pas réussi à la faire traduire dans la langue de Shakespeare.

### Des gagne-petit

L'inefficacité du ministère du Travail indigne d'autant plus le porte-parole des Métallurgistes affecté surtout des gagne-petit dont le salaire horaire varie entre \$4.80 et \$5.50. « Nous ne pouvons

plus tolérer aucun délai », dit encore Clément Godbout à l'adresse du ministre Fréchette, « et nous vous demandons de cesser de rire des travailleurs et travailleuses Métallurgistes membres de la FTQ ». Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Louis Laperrière, trouve inadmissible et même éhontée l'inertie du ministère dans cette question et exige une action immédiate de Québec. « Tout ce qui a été fait au Québec depuis des années ne peut être remis en question tout simplement par une traduction anglaise », conclut le président de la FTQ.

Selon Gilles Audette, responsable de l'Union des agents de sécurité du Québec, syndicat affilié aux Métallurgistes (FTQ), cette incroyable affaire est carrément inadmissible. « Lorsqu'ils ont été obligés de traduire les décrets des employés de la Fonction publique, ils n'ont pas tardé à recruter les traducteurs nécessaires.

On ne comprend pas que dans notre cas, il n'y ait pas un seul traducteur en mesure de traduire en anglais les modifications apportées au nouveau décret et qui tiennent à trois pages dactylographiées ». En raison de l'incurie du ministère, chaque agent de sécurité du Québec perd en moyenne 45 cents l'heure depuis environ 13 semaines, soit la différence entre l'ancien et le nouveau taux horaire (\$4.80 versus \$5.25). Attendu que la moyenne hebdomadaire d'heures travaillées dans cette industrie est de 30 heures, la perte est donc de l'ordre de plus de \$2 millions.

De plus en plus impatientes, les agents de sécurité, dont plus de la moitié sont syndiqués, doivent se réunir dimanche prochain au Palais des congrès de Montréal afin de déterminer les moyens de pression qu'ils vont utiliser contre le ministère du Travail.



Les grévistes étaient prêts à répondre aux injonctions des policiers. Mais il y avait aussi les contremaîtres qui avaient maille à partir avec les syndiqués.

photos AP



## 600 POLICIERS INTERVIENNENT À PARIS

# Le retrait des intérêts Peugeot dans la société Talbot suscite des émeutes

PARIS (D'après AFP et Reuter) — La société Peugeot a fait part hier de ses intentions de liquider ses intérêts dans la compagnie Talbot au moment où près de 600 policiers de l'escouade anti-émeutes intervenaient pour mettre fin aux violents affrontements opposant depuis trois jours grévistes et non-grévistes à Poissy, incidents ayant fait 94 blessés.

Les dirigeants de la société PSA (Peugeot-Talbot-Citroën), le plus important constructeur automobile privé français, a en effet annoncé hier à des représentants syndicaux qu'elle allait céder ses parts dans Talbot à d'autres sociétés du groupe. Par ce montage juridico-financier, PSA se donne le moyen de déposer le bilan de Talbot, sans entraîner dans son sillage la maison-mère (Peugeot), comme le prévoit le droit français.

Dans un communiqué publié hier, les dirigeants de la PSA ont indiqué qu'ils étaient « obligés de ne plus appeler le personnel à se rendre à son poste de travail à compter du six janvier et contraints de cesser de le rémunérer ».

« La dernière chance de survie de Poissy passe par l'expulsion définitive d'agitateurs irresponsables mettant en péril l'emploi dans cette usine, qui compte 15 000 salariés », précise le communiqué de la direction.

Au même moment, les forces de l'ordre prenaient position à l'intérieur de l'usine, à la demande de la direction, mais aussi du syndicat CFDT (socialisant), seul à soutenir les grévistes, qui a accusé les « milices patronales » d'être responsables des affrontements.

### Coups de boulons

Durant trois heures, grévistes

et non-grévistes s'étaient battus à coups de boulons et de tuyaux d'échappement.

Vers 10 heures, plusieurs centaines de policiers se sont interposés entre les milliers de non-grévistes animés par le syndicat « maison » CSL, et les 200 grévistes, pour la plupart des travailleurs immigrés, retranchés dans l'atelier des chaînes de montage et sur le toit du bâtiment.

Deux heures plus tard, les non-grévistes refusaient toujours de se retirer pour permettre l'évacuation sans incident des grévistes, prêts quant à eux à répondre aux injonctions des policiers. Très divisés, les syndicats sont visiblement débordés depuis trois jours par une minorité d'ouvriers fermement décidés à s'opposer par tous les moyens aux 1 905 licenciements décidés sur la base d'un accord entre la direction de PSA et le gouvernement.

## DOLLAR

SUITE DE LA PAGE A 1

abri pour les capitaux en quête de sécurité politique, et, d'autre part, le niveau élevé des taux d'intérêt chez nos voisins offre des rendements supérieurs aux investisseurs.

Les spécialistes des marchés de changes au Canada sont donc d'avis que ces deux éléments sont responsables de la chute actuelle du dollar canadien, qui s'était maintenu au-dessus des 81 cents américains pendant une bonne partie de 1983 et avait dû dériver pour toucher son plancher de 16 mois en décembre, à 79,97 cents US.

Si donc la Banque du Canada n'a levé que de un centième de point son taux d'escompte hier en dépit des pressions, c'est selon toute vraisemblance qu'elle a préféré compenser cette timidité voulue par des interventions directes sur les marchés canadiens de changes, en vendant des dollars américains.

Les statistiques publiées hier par le ministère des Finances montrent que le gouvernement a réduit de \$323,8 millions en décembre ses avoirs en devises étrangères pour soutenir le dollar canadien face à la devise de nos voisins du Sud.

De plus, le gouvernement a vendu au cours du même mois 40 600 onces d'or, or qui est comptabilisé à la Banque du Canada à un cours de quelque \$40 US l'once alors qu'elles ont été vendues dix fois plus cher.

Il en résulte des entrées en devises américaines de \$16,4 millions (40 600 onces x \$404 US) alors que les sorties d'or n'ont été inscrites aux livres que pour \$1,5 million.

De même, les quelque 20 millions d'onces d'or encore disponibles au 31 décembre dans les réserves canadiennes et comptabilisées pour une valeur de \$739,1 millions US, ont en réalité une valeur commerciale de plus de \$7 milliards.

Le dollar américain a franchi hier à Francfort le niveau psychologique des 2,80 deutschemarks pour la première fois en dix ans.

Il a atteint à Paris son record de 8,5365 francs français.

## RUÉE

SUITE DE LA PAGE A 1

part des points de ventes ont été paralysés durant quelques heures afin de permettre au système informatique d'assimiler correctement les données inscrites sur les cartes des parieurs. Les 3 000 machines à valider du Québec ont donc fonctionné selon un système de rotation d'une durée de deux heures. Chez certains vendeurs de billets, l'attente a été beaucoup plus longue. Par exemple, chez un dépositaire de Loto-Québec du centre-ville, la machine n'a fonctionné que durant trois heures entre 7 et 15h. La situation s'est produite ailleurs et dans certains cas l'attente a duré plus de neuf heures. C'est à l'heure du lunch, de midi à 13h, que les billets trouvent le plus grand nombre de clients.

Les ventes de billets se chiffraient \$4,4 millions mardi, \$6,6 millions mercredi et elles atteignaient presque les \$6 millions hier à 17h. Et les bureaux de validation ne ferment que demain à 15h. Toutefois, les parieurs devront encore patienter jusqu'à 17h55 pour savoir s'ils pourront donner suite au rêve qui les hante depuis une semaine. Parions que les stations

### La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

013

à quatre chiffres

0840

## LA MÉTÉO

DATE: Vendredi 6 janvier 1984  
AUJOURD'HUI: Min.: -4 Max.: 0  
VENT: ACC. DE 5 CM  
NUAGES MODÉRÉS

DEMAIN: BEAU

### Québec

|                  | Min. | Max. | Aujourd'hui  |
|------------------|------|------|--------------|
| Abitibi          | -12  | 0    | Neige        |
| Outaouais        | -4   | 0    | Neige 5 cm   |
| Laurentides      | -8   | 2    | Neige 5 cm   |
| Cantons de l'Est | -5   | 0    | Neige 5 cm   |
| Mauricie         | -8   | 5    | Neige 5 cm   |
| Québec           | -8   | 5    | Neige 5 cm   |
| Lac-Saint-Jean   | -16  | -8   | Neige 5 cm   |
| Rimouski         | -14  | -2   | Neige 5 cm   |
| Gaspésie         | -13  | 0    | Neige 5 cm   |
| Bas-Caraïbe      | -18  | -3   | Nuag., neige |
| Sept-Îles        | -18  | -3   | Nuag., neige |

### Canada

|               | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|---------------|------|------|-------------|
| Victoria      | -5   | 9    |             |
| Edmonton      | -4   | 2    |             |
| Regina        | -5   | 5    |             |
| Winnipeg      | -10  | 0    |             |
| Toronto       | -2   | 0    |             |
| Fredericton   | -5   | 2    |             |
| Halifax       | -2   | 5    |             |
| Charlottetown | -3   | 2    |             |
| Saint-Jean    | -1   | 4    |             |

### États-Unis

|          | Min. | Max. |              | Min. | Max. |
|----------|------|------|--------------|------|------|
| Boston   | 0    | 4    | N.-Orléans   | 0    | 14   |
| Buffalo  | 2    | 6    | Pittsburgh   | 0    | 2    |
| Chicago  | 0    | 6    | S. Francisco | 7    | 16   |
| Miami    | 9    | 24   | Washington   | 0    | 3    |
| New York | 1    | 3    | Dallas       | -3   | 8    |

### les capitales

|              | Min. | Max. |           | Min. | Max. |
|--------------|------|------|-----------|------|------|
| Amsterdam    | 2    | 7    | Madrid    | 2    | 8    |
| Athènes      | 9    | 17   | Moscou    | 1    | 3    |
| Acapulco     | 0    | 4    | Mexico    | 6    | 15   |
| Berlin       | 2    | 4    | Oslo      | -3   | 3    |
| Bruxelles    | 0    | 5    | Paris     | 1    | 6    |
| Buenos Aires | 20   | 28   | Rome      | 10   | 14   |
| Copenhague   | 0    | 4    | Séoul     | -12  | -4   |
| Genève       | -1   | 5    | Stockholm | -4   | 4    |
| Hong Kong    | 9    | 15   | Tokyo     | 2    | 8    |
| Le Caire     | 8    | 19   | Trinidad  | 25   | 31   |
| Lisbonne     | 7    | 13   | Vienne    | 5    | 9    |
| Londres      | 2    | 8    |           |      |      |

## LE LITIGE SUR LE VOCABLE « ENCORE »

# AMC-Renault donne la réplique

Le tandem AMC-Renault n'entend pas assister impuissant à l'attaque d'un concessionnaire de la métropole. Encore Automobile Ltée, contre le nouveau modèle de sous-compacte, la Renault « Encore », commercialisée en septembre dernier par les géants français et américain de l'industrie.

### MARIO ROY

Le concessionnaire du boulevard Saint-Jean-Baptiste, à Châteauguay, plaide depuis deux jours devant la Cour supérieure afin que, à toutes fins utiles, celle-ci bannisse par voie d'injonction la nouvelle voiture des artères montréalaises. Encore Automobile a déjà soutenu qu'AMC-Renault lui faisait une concurrence illégale en usant d'une dénomination commerciale dument enregistrée et associée, dans l'esprit du public, à l'image de marque du concessionnaire Honda.

Hier, le juge André Brassard a entendu les protestations des représentants d'AMC-Renault. Lui

jurent « qu'il n'existe aucun risque sérieux qu'un acheteur éventuel puisse véritablement s'acheter une voiture Renault « Encore », croyant erronément qu'il s'agit d'un produit de la société Encore Automobile Ltée. »

Au surplus, démontrent-ils, il existe... 188 entreprises, compagnies ou établissements utilisant le vocable « Encore » dans leur raison sociale, selon les enregistrements déposés aux gouvernements fédéral et provincial.

### Une grosse machine

Force est de constater que le marchand de voitures du boulevard Saint-Jean-Baptiste affronte une énorme machine. AMC a réalisé en 1983 des ventes de \$2,8 milliards (US), alors que les revenus la Régie Renault, propriété du gouvernement français, se sont établis à \$7,4 milliards (Can) en 1980.

Et ces gens craignent maintenant qu'on sabote leur ingénierie et coûteuse campagne de mise en marché du nouveau modèle « Encore », vendu à plus de 1.600 ex-

emplaires en sol canadien au cours des mois de septembre, octobre et novembre derniers. Et, surtout, ils trouveraient catastrophique que la petite « Encore » devienne orpheline et anonyme alors que s'ouvre dans une semaine, à Montréal, le Salon de l'Auto 84, où plus de 200 000 acheteurs potentiels sont attendus. La veille de l'ouverture de cette foire, le juge Brassard rendra d'ailleurs sa décision dans ce dossier.

Si cette lutte — quelque peu inégale mais fort originale — n'est pas sans avoir un petit côté folklorique, elle donne néanmoins l'occasion de jeter un regard intéressant sur l'industrie de l'automobile en général, et les techniques de publicité et de mise en marché qu'elle utilise en particulier.

Ainsi, apprend-on qu'AMC-Renault entend vendre 10 500 automobiles « Encore » au cours de l'année au Canada, et plus de 40 000 de ces voitures avant 1990. Les deux tiers de ces produits seront écoulés au Québec.

Pour y parvenir, on a déjà en-

gagé des frais de \$750 000 en publicité pour imprimer le monogramme « Encore » dans l'esprit des consommateurs québécois.

Il faut dire qu'à un autre niveau, AMC a investi \$50 millions dans des chaînes de montage; un moule coûtant à lui seul environ \$200 000 a été acquis pour la simple fabrication du petit logo de métal ornant la malle arrière de la nouvelle sous-compacte... Aux États-Unis, au cours des trois derniers mois de 1983, AMC-Renault a investi tout près de \$10 millions en publicité, notamment achetée auprès des grands réseaux de télévision ABC, CBS et NBC, mais aussi dans des magazines d'information générale ou spécialisée. Des médias qui tous, insiste-t-on, débordent des frontières américaines et sont accessibles au public canadien.

Ultimement, les fabricants de la petite automobile redoutent que, s'il obtenait l'ordre de cour convoité, le concessionnaire du boulevard Saint-Jean-Baptiste ne mette alors en pièces ce complexe et coûteux édifice...

# La CTCUM abandonne son projet d'embaucher des surnuméraires

■ La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a décidé de ne pas remettre sur le tapis, dans les négociations de cette an-

**JACQUES BENOIT**

née avec les 4000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, son projet d'embaucher des chauffeurs et des opérateurs surnuméraires. Mis de l'avant par la CTCUM lors des deux dernières négociations, en 1979 et 1981, le projet avait à chaque reprise soulevé la colère du personnel.

« Nous considérons cependant que c'est un bon système, qui a fait ses preuves et qui a donné de

bons résultats dans une cinquantaine d'autres organismes comme le nôtre », a déclaré hier à LA PRESSE le président de l'organisme Lawrence Hanigan.

Comme, toutefois, les commissaires enquêteurs nommés en mars dernier par Québec pour étudier la question, ont rejeté la formule mise au point par la CTCUM, dans leur rapport rendu public en décembre, la Commission entend « retravailler cette formule, et on y reviendra la prochaine fois », a-t-il ajouté.

**Le syndicat**

Le président du Syndicat des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de métro (Syndicat canadien de la fonction publique, sec-

tion locale 1983), Jim Flynn, s'est de son côté réjoui de la position de la CTCUM, tout en notant que celle-ci y était contrainte par le rapport des commissaires.

« Sans l'affaire des partiels, c'est un gros poids d'enlevé, on peut avoir des négociations sérieuses », a-t-il dit hier.

Il a ajouté: « Je ne m'attends pas à un conflit, je ne sens pas ça. Des deux côtés, les attitudes sont plus positives qu'elles l'ont déjà été. »

La convention collective des chauffeurs arrive à échéance mercredi 11 janvier et les négociations devraient s'ouvrir d'ici la fin du mois.

Mais d'abord, note le président

du syndicat, l'exécutif doit faire entériner les demandes qu'il compte présenter par les membres au cours d'une assemblée, sans parler de la question des salaires, sur laquelle, selon lui, il n'y a pas encore de décision de prise. Chose certaine, précisait-il hier, « c'est sûr que ça ne sera pas exagéré. On comprend le contexte et on sait dans quel monde on vit. L'argent ne sera pas notre plus gros cheval de bataille. »

**Les heures de travail**

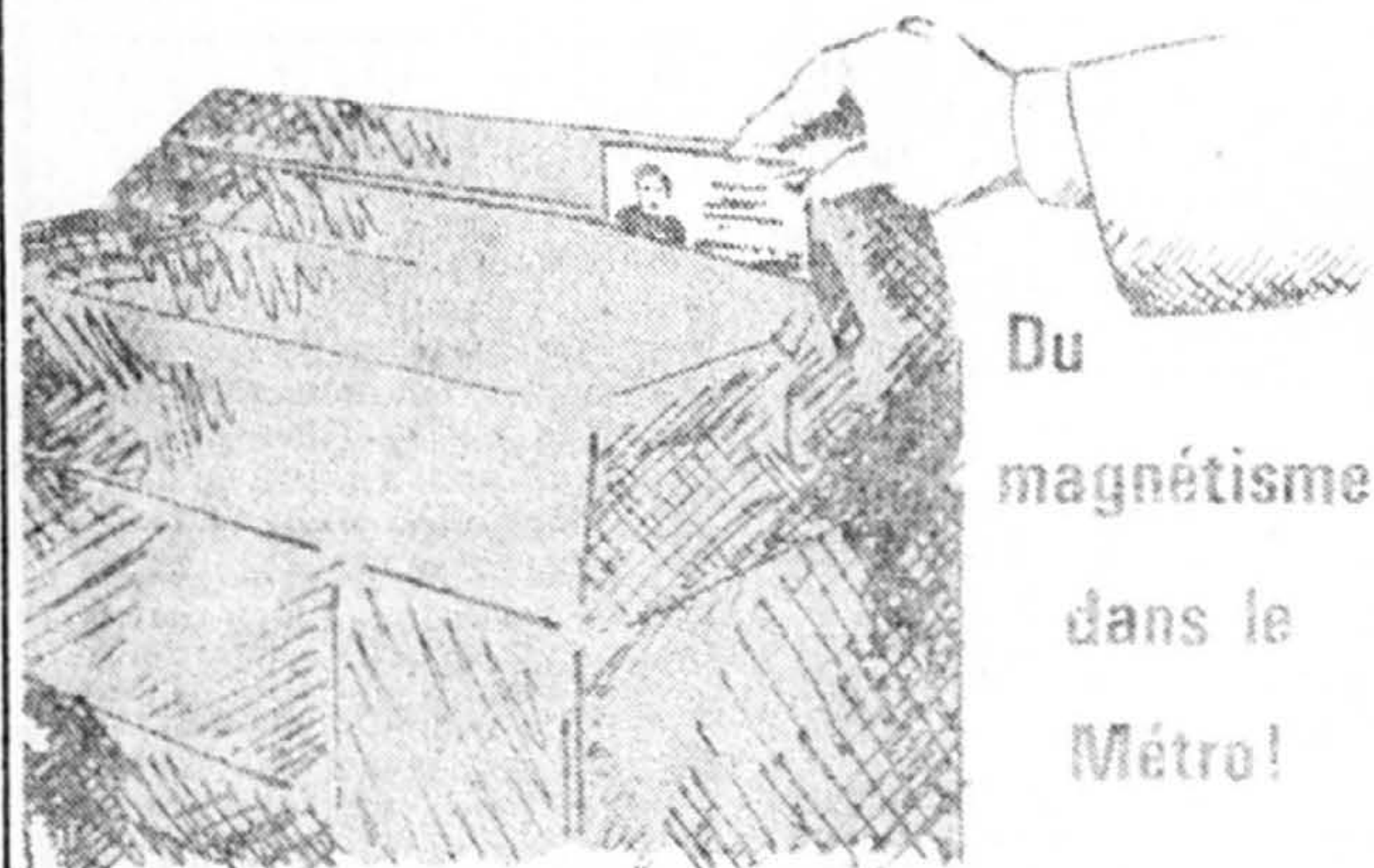
Le syndicat veut, plutôt, une réduction de la semaine de travail, et c'est là-dessus que les chauffeurs feront porter leurs efforts. « On veut une semaine normale comme tout le monde parce

que maintenant, on fait 40 heures — 40 heures travaillées. Dans le moment par exemple, il n'y a pas de temps de prévu dans l'horaire pour que les chauffeurs aient le temps de manger. Le gars qui fait huit heures de travail prend deux minutes au bout de la ligne et mange ses sandwiches sur le volant. »

En fait, dit-il, rares sont ceux qui font leurs huit heures de travail quotidiennes d'une traite, 75 p. cent des chauffeurs et opérateurs devant étaler leur quart sur 10 à 13 heures, tout cela faisant que ceux-ci comptent parmi les salariés québécois aux plus longues heures de travail, ainsi que

l'ont signalé les commissaires enquêteurs dans leur rapport. « On vise surtout à réduire le temps au volant. À huit heures, on trouve ça long. » De son côté, la CTCUM est prête pour les négociations sur les clauses normatives, disait hier son président, et n'attend plus que les demandes des chauffeurs et des opérateurs pour ajuster ses positions. Rien n'est cependant décidé, a-t-il ajouté, en ce qui regarde les salaires.

Enfin, l'organisme a des propositions à soumettre en vue de la réduction de ses coûts d'opération, mais n'entend les faire connaître qu'à la table de négociations.



## Carte magnétique à l'essai dans le métro

■ À titre d'expérience, quelques milliers d'usagers du métro pourront utiliser, à compter de mardi prochain, une nouvelle carte magnétique, mais seulement à la station Henri-Bourassa. Dans les autres stations, ils devront se servir de la carte normale.

**JACQUES BENOIT**

Les essais, d'une durée d'un mois, permettront de tester l'efficacité de ces laissez-passer expérimentaux et aussi du tourniquet à lecture à la volée qui sera utilisé. Spécialement conçu pour ce type de laissez-passer, le tourniquet a une tête lectrice en forme de fente, qui fait toute la longueur de l'appareil et qui permet d'y glisser la carte en marchant, sans difficulté. La carte est-elle dépourvue des inscriptions magnétiques voulues, le tourniquet bloque.

« L'idée est d'accélérer le service, parce qu'à l'heure actuelle, tous les contrôles sont visuels », déclarait hier le directeur des relations publiques de la CTCUM Guy Jeannotte.

Rien ne dit, si les essais sont concluants, que la CTCUM ne se décidera pas à remplacer la carte et les tourniquets actuels, « mais quand... c'est autre chose, car cela représenterait des millions de dollars ».

Où alors (mais rien n'est décidé), ajoutait-il, on pourrait installer seulement un ou quelques nouveaux tourniquets par station, etc.

Hier, on distribuait à ce sujet des feuillets explicatifs à la station Henri-Bourassa, et mardi des représentants de la CTCUM solliciteront la participation des usagers à l'expérience.

## Un brigadier scolaire tué par une voiture

■ SHAWINIGAN (PC) — Un amas de neige encombrant serait la cause d'un accident mortel survenu hier matin, alors qu'un brigadier scolaire perdait la vie après avoir été frappé par une voiture, à Shawinigan.

La victime, M. Arthur Charest, âgé de 68 ans, de Shawinigan, assurait au moment de la tragédie, la circulation des élèves de l'école primaire de la paroisse.

Il était 8h30 du matin et l'émoi s'est vite emparé des écoliers. Une voiture a dérapé sur la chaussée glissante au moment de freiner, a traversé un amas de neige derrière lequel se trouvait le brigadier.

Fracturé aux bras, aux jambes et aux côtes, M. Charest a été transporté à l'hôpital où il est décédé quatre heures plus tard.

## Conflit à la CTRSM: le Conseil des services essentiels fait ses recommandations

■ En prévision de la grève qui pourrait être déclenchée lundi prochain par les chauffeurs d'autobus de la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal (CTRSM), le Conseil des services essentiels a recommandé que le service d'autobus soit assuré du lundi au vendredi de 6 h 30 à 9 h 30, de 15 h 30 à 18 h 30 et de 22 h 30 à 1 h 30 sur toutes les lignes desservant les 56 municipalités de la Rive-Sud jusqu'à la station de métro de Longueuil.

Le Conseil ajoute que ces heures sont également valables pour le transport interurbain pour les autobus ayant comme port d'attache le centre de Longueuil.

En outre, devant la proposition faite par le Syndicat des chauffeurs d'autobus, le Conseil estime qu'il n'y a pas lieu d'assurer le service sur la voie réservée du Pont Champlain, ni de fournir un service de base

entre les heures prévues, puisqu'il y a d'autres alternatives au transport des usagers.

Parmi les autres recommandations faites par le Conseil aux parties impliquées dans le conflit, l'une suggère que la CTRSM affecte, s'il y a eu, des véhicules supplémentaires sur les circuits autorisés pour répondre à une plus grande demande des usagers durant ces heures.

De plus, le syndicat doit mettre à la disposition de la CTRSM le nombre de chauffeurs requis pour assurer les services essentiels.

Enfin, le maintien de ces services est effectué selon ce qu'il est convenu d'appeler « garage-garage », tout parcours commencé devant être terminé, et le syndicat doit transporter les colis en provenance ou à destination de la Croix-Rouge durant les heures prévues aux dispositions concernant les services essentiels.



Ce pont pour piétons, dans un parc de Vancouver, est devenu un pont flottant à la suite des pluies abondantes des derniers jours.

réf. photo PC

## Les inondations font des ravages en C.-B.

■ VANCOUVER (PC) — Le sud-ouest de la Colombie-Britannique a connu un moment de répit hier, après les pluies torrentielles et les inondations qui ont endommagé les routes, interrompu les liaisons ferroviaires et obligé plusieurs familles à quitter leurs demeures — mais les services météorologiques prévoient que l'accalmie serait de courte durée.

Environnement Canada annonçait en effet hier midi que la pluie allait recommencer et persisterait jusqu'à tard dans la soirée.

Durant les 24 heures ayant pris fin à 16 heures, mercredi, il était tombé 147,5 millimètres de pluie à l'aéroport de la ville de Hope, 160 kilomètres à l'est de Vancouver.

Une température chaude a de plus contribué à la multiplication des glissements de terrain et des inondations qui ont entraîné la fermeture de deux routes importantes menant à Vancouver. Plusieurs sections de ces routes étaient couvertes de boue et de débris de toutes sortes, apportés par les rivières devenues de véritables torrents.

La municipalité de Princeton a été particulièrement victime des éléments. À la suite des pluies

abondantes accompagnées de neige fondante, quelque 200 personnes ont dû fuir leurs résidences, quand les autorités ont signalé que les rivières Similkameen et Tulameen allaient vraisemblablement déborder. Les eaux ont heureusement

cessé de monter avant d'atteindre les habitations.

D'autres familles ont dû évacuer leurs maisons dans la région de Hope, où les rivières Coquihalla et Silver sont sorties de leur lit. Il a même fallu venir au secours d'une quinzaine de personnes par

hélicoptères.

Plusieurs liaisons ferroviaires interrompues mercredi avaient été rétablies en service hier matin.

Aux dernières nouvelles, ces intempéries n'avaient fait aucune victime.

### SELON TRANSPORT 2000

## Le service de Via Rail n'est pas fiable

■ Le service de trains Via Rail n'est pas fiable. Durant la période des Fêtes, il a accusé parfois des délais de neuf heures et de 18 heures. De Montréal vers Gaspé et Halifax, seuls trois trains sur 24 sont partis à l'heure et aucun n'est arrivé au moment prévu.

Ces récriminations sont formulées par Transport 2000, un groupe de défense des intérêts des usagers du transport en commun. L'organisme représente 1 200 membres: individus, syndicats, municipalités « qui croient au transport en commun ».

Au nom de tous les usagers du train et des nombreux autres qui aimeraient le prendre mais ne s'y risquent pas, Transport

2000 a conçu un rapport détaillé des départs et arrivées des trains de Via Rail, pendant la période des Fêtes, en provenance et vers Montréal.

Le document se veut fort explicite: le 24 décembre, le train Gaspé—Montréal arrive à destination 18 heures et 40 minutes en retard; le 23 décembre, des retards de plus de neuf heures sont enregistrés pour les trains Halifax—Montréal et Gaspé—Montréal. Le 30 décembre, 600 passagers d'Halifax arrivent à Montréal avec 24 heures de retard. Ils avaient été immobilisés par le déraillement d'un train qui, lui, n'accusait qu'un délai de 12 heures.

Le corridor ferroviaire Montréal—Halifax et Montréal—

Gaspé accuse fréquemment des retards. Du 15 au 26 décembre, seuls trois trains sur 24 ont quitté Montréal à l'heure, tandis qu'aucun n'est arrivé à Montréal à l'heure prévue.

Pour le train Montréal—Sainte-Foy, qui sillonne la rive sud, les retards demeurent moindres, quoique notables: trois heures 40 le 19 décembre, deux heures de délai le 23 et le 26 du même mois, et une dizaine de retards d'au moins une heure en deux semaines. Le 22 décembre, le train LRC — ironiquement le Léger, Rapide et Confortable — n'est jamais arrivé à destination, à cause d'une panne. Les passagers ont dû remettre leur sort entre les mains des Autobus Voyageur.

## Adolescent de 16 ans soupçonné de 17 incendies criminels à Longueuil

■ L'adolescent de 16 ans qui a été appréhendé, mercredi, à Longueuil, serait l'auteur d'au moins 17 incendies survenus dans cette ville au cours des derniers mois.

**MARTHA GAGNON**

« C'est un jeune garçon qui a sûrement besoin de soins médicaux », a déclaré le lieutenant Richard Daigneault. « Ça fait 30 ans que je suis dans la police et c'est la deuxième fois que je rencontre un pyromane ou un incendiaire aussi jeune. »

Lors de sa comparution devant

le Tribunal de la jeunesse, hier, l'adolescent qui fait face à une accusation d'incendiat a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité. En attendant son enquête pour obtenir un cautionnement, le 11 janvier, il sera détenu et restera sous la responsabilité du Directeur de la protection de la jeunesse.

Toujours d'après les informations obtenues, le garçon qui n'a pas d'antécédents judiciaires vit dans une bonne famille de Longueuil. Il occupait une bonne partie de son temps à livrer les journaux dans l'un des quartiers

de la ville. Les parents ont, semble-t-il, été les premiers surpris d'apprendre que leur fils était accusé d'incendiat. Selon la police, il se serait d'abord amusé à mettre le feu dans les poubelles et aurait ensuite poussé l'audace jusqu'à allumer de petits incendies dans des édifices.

C'est grâce au flair de deux policiers, les constables Sylvie Gauthier et Denis Crevier, que l'on a procédé à l'arrestation du suspect. Durant la nuit de mardi à mercredi, les agents ont remarqué un jeune à l'allure louche sur les lieux d'un incendie, rue

Sainte-Hélène. Ils l'ont suivi et appréhendé un peu plus loin, vers cinq heures du matin. L'interrogatoire permet de croire, selon les policiers, que le jeune individu aurait allumé 17 incendies.

Le plus important est celui qui a gravement endommagé un immeuble situé au 2110 rue Sainte-Hélène. Une vingtaine de locataires ont été jetés sur le pavé. Cette triste histoire n'est pas sans rappeler celle d'un garçonnet de neuf ans qui, en 1980, avait allumé un incendie qui avait détruit le centre commercial Place Longueuil.

# Les syndicats maintiennent leur refus de négocier les hausses salariales des employés de l'État québécois pour 85

■ QUÉBEC — Au cours du mois de décembre, les trois grandes centrales syndicales FTQ-CSN-CEQ ont indiqué au gouvernement québécois qu'elles ne voulaient pas participer aux travaux du comité paritaire sur la rémunération qui a pour mandat de déterminer les augmentations de salaire des 300 000 employés de l'État qui prévaux à compter de janvier 1985.

**CLAUDE-V. MARSOLAIS**  
de notre bureau de Québec

On se souvient que ce comité paritaire sur la rémunération avait été proposé par le premier ministre Lévesque à l'issue de la dernière ronde de négociations avec le Front commun qui s'était terminée brutalement par l'adoption de centaines de décrets. Cette proposition vise essentiellement à atténuer la rigueur des décrets qui proposent pour l'année 1985 une augmentation équivalente à la hausse de l'indice des prix à la consommation moins 1,5 p. cent.

La principale raison invoquée par les centrales syndicales

pour refuser de participer aux travaux du comité paritaire tient au fait qu'une telle formule équivaudrait à accepter un changement dans le mode de négociation dans le secteur public. Or, les centrales syndicales demeurent attachées à la négociation classique (quoique certaines dissidences commencent à apparaître au sein du mouvement syndical) avec tout ce que cela comporte d'affrontements, de grèves, de manifestations, etc... D'autant plus qu'elles souhaitent un match revanche après la dégelée qu'elles ont subie l'hiver dernier.

## Unanimité

Au sein de la CSN, les quatre fédérations du secteur public dont la puissante Fédération des affaires sociales sont unanimes à boycotter les travaux du comité paritaire. À la CEQ, le président Yvon Charbonneau a déjà dit que ce n'était pas son « bag ». Quant à la FTQ, les avis sont partagés. Le local 298 est disposé à siéger au comité mais le Syndicat canadien de la fonction publique s'y oppose. Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux demeure pour sa part

dans l'expectative et les Syndicats d'infirmières n'ont pas fait connaître leur position.

Face au refus des centrales, le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, répond quelques jours avant Noël à ses interlocuteurs syndicaux qu'il maintient quand même le comité paritaire et qu'il discutera avec ceux qui s'y présenteront dès le début janvier. Le ministre précise que dans son esprit la révision du régime de négociation demeure une opération distincte de l'établissement d'une politique de rémunération et à cette fin il propose d'engager des discussions, probablement séparées, sur des hypothèses de réforme.

Au quotidien Le Soleil, le ministre a même soutenu que si les centrales se refusaient de participer aux travaux du Comité, les 300 000 employés de l'État devront se contenter de la hausse prévue par les décrets, soit l'indice des prix à la consommation moins 1,5 p. cent. Par ailleurs, le ministre s'est dit moins favorable à l'ébauche d'une formule unique qui ajusterait automatiquement les

hausses de salaire dans le secteur public car une telle formule basée sur des comparaisons entre secteur privé et secteur public et sur l'indice des prix à la consommation ne tient pas compte de l'amélioration des moins bien rémunérés ou encore de la capacité de payer du gouvernement.

Actuellement, les centrales syndicales n'ont pas encore dit leur dernier mot. À la rentrée prévue la semaine prochaine, des débats internes devraient se tenir au sein de chacune des centrales (c'est du moins confirmé à la FTQ) afin de trouver des hypothèses de solution de manière à contourner l'obstacle. Par la suite, une réunion inter-centrale pourrait avoir lieu afin de déterminer une position en Front commun. Il n'est pas exclu que tout ce cheminement débouche sur une rencontre au sommet avec les autorités gouvernementales puisque ces dernières sont déterminées à modifier substantiellement le régime de négociations dans le secteur public et qu'elles ne disposent que de deux ans pour y parvenir.

# Les délégations du Québec à l'étranger, un bon investissement

■ QUÉBEC (PC) — Les vingt-cinq bureaux du Québec à l'étranger coûtent \$15 millions en fonds publics mais rapportent bien davantage au Québec, selon une évaluation préparée par le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec.

## NORMAND DELISLE

Uniquement le démarchage du bureau du Québec à Toronto aura permis en 1981-82 des retombées économiques d'une quinzaine de millions, selon les chiffres du document.

Les représentants du Québec à Toronto ont aidé 32 entreprises ontariennes à identifier et à entrer en contact avec des producteurs québécois. Les exportations québécoises vers l'Ontario ont augmenté de \$15 millions entre 1981 et 1983.

Le Québec possède également un bureau à Edmonton, en Alberta et un autre à Moncton. Le ministère évalue à 300 en 1981 le nombre d'entreprises québécoises qui ont prospecté le marché albertain avec l'aide de ce bureau. Marine Industries a obtenu un contrat de \$23 millions d'une entreprise énergétique tandis que Sométal, de Rimouski, a reçu un contrat supérieur à \$1 million du gouvernement albertain.

## États-Unis

Le Québec possède par ailleurs huit bureaux aux États-Unis, dans les villes de Los Angeles, Dallas, Atlanta, Lafayette (Louisiane), Chicago, Washington, New-York et Boston.

Le document estime qu'uniquement le bureau de New York a aidé des entreprises québécoises à vendre quelque \$50 millions de produits dans cette région.

C'est grâce aux représentants québécois à New-York que des entreprises comme Bateaux Leclerc de Saint-Jean-Port-Joli, Maison Sirbain de Montréal ou Vêtements Coccinelle de Québec ont réussi d'intéressantes percées sur le marché new-yorkais, rapporte le document.

La balance commerciale du commerce entre les États-Unis et le Québec est nettement favorable à ce dernier, selon les chiffres de 1981.

Le Québec a exporté pour \$10,3 milliards en marchandises vers le marché américain tandis que les achats québécois aux USA s'élevaient à \$7,1 milliards pendant la même période.

## Le monde

Le Québec possède également des bureaux dans 13 autres pays, soit au Mexique, en France, en Grande-Bretagne, au Venezuela, en Haïti, en Argentine, à Hong-Kong, au Japon, en Italie, en Allemagne, en Belgique, en Côte-D'Ivoire et au Portugal.

Ailleurs, il s'agit de délégations où les représentants développent les relations commerciales, culturelles et touristiques avec les pays concernés.

C'est en partie grâce à la délégation québécoise à Dusseldorf que la compagnie allemande Kung-GMBH a établi une usine de meubles de \$65 millions à Sayabec, dans la vallée de la Matapédia.

On vante également beaucoup le travail de la délégation québécoise à Tokyo, qui a mené une offensive depuis 1976 pour accroître les ventes de porc québécois au Japon.

Ces ventes ont triplé en quatre ans pour atteindre en \$70 millions en 80. Le Japon achète désormais le quart de toutes les exportations québécoises de porc.

# 8 JOURS SUPPLÉMENTAIRES SUR MAYTAG

Réalisez des épargnes considérables sur tous les appareils MAYTAG

Économisez sur les MAYTAG dont vous avez toujours rêvé

FAITES VITE

Tous les modèles de laveuse \$20 de moins

Tous les modèles de sècheuses \$20 de moins

RABAIS de \$50

Sur les lave-vaisselle  
Les Prêtés à Travers le Pays! (D'après un sondage national où l'on demandait aux consommateurs la marque qu'ils aimeraient le plus posséder).

RABAIS jusqu'à \$70

Sur les fours à micro-ondes  
Approuvé pour usage commercial par l'Acnor. Commandes transistorisées par touches. Grande capacité de 34 dm<sup>3</sup>. Fiabilité MAYTAG.

**Meubles Pascal**

**Pascal Ouest**  
3600 Côte-Vertu  
Centre d'achats Le Bazar



**Pascal Est**  
6800 est, Jean-Talon  
à l'ouest  
des Galeries d'Anjou

# La justice est lente surtout à Montréal

■ (PC) - Le gouvernement est « déconnecté » de la réalité judiciaire et tarde à remédier aux délais enregistrés en Cour supérieure de Montréal.

Le député de d'Arcy McGee et critique libéral en matière de Justice, M. Herbert Marx, a affirmé hier en conférence de presse que le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, ne comprend pas que c'est à Montréal que sont traités le plus grand nombre de cas au Québec.

De janvier à octobre 83, les délais subis par les citoyens en Cour supérieure ont encore augmenté: jusqu'à 28 mois pour une cause d'une journée et jusqu'à 88 mois pour les procès de trois à neuf jours.

En tenant compte des délais d'appel et de jugement, il n'est pas rare qu'une personne doive attendre une dizaine d'années avant d'obtenir un jugement final, « de quoi décourager le plus tenace des demandeurs », estime M. Marx.

# LA MEILLEURE CROISIÈRE «NATURELLEMENT» EN FRANÇAIS AUX MEILLEURS PRIX

**VOLS RÉGULIERS, aller-retour, de MONTRÉAL à MIAMI**

- + 1 NUIT À MIAMI
- + 7 NUITS SUR LE S/S RHAPSODY CROISIÈRE EN JAMAÏQUE, GRAND CAYMAN et MEXIQUE
- + TOUS LES REPAS EN CROISIÈRE  
La critique l'a écrit:  
«LA MEILLEURE CUISINE EN CROISIÈRE EST OFFERTE PAR LE S/S RHAPSODY»
- + VINS FRANÇAIS À VOLONTÉ TOUS LES SOIRS

À partir de:

**\$1059\***

PAR PERSONNE EN CABINE À LITS SUPERPOSÉS (taxes portuaires en sus)

\*Départ 15 janvier 84

Cabine à 2 lits bas \$1159 (intérieure) \$1259 (extérieure)

**ÉPARGNE JUSQU'À \$860 PAR COUPLE**

VOUS MÉRITEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX, MÉFIEZ-VOUS DES MOINDRES VALEURS! CONTACTEZ IMMÉDIATEMENT VOTRE AGENT DE VOYAGES ET EXIGEZ

**CROISIÈRES PAQUET**

Detenteur d'un permis du Québec

## EN BRIEF

### Des auditeurs attentifs

■ Si le premier ministre chinois Zhao Ziyang adresse la parole aux Communes, comme il est probable qu'il le fasse au cours de sa prochaine visite au Canada, le 17 janvier, il comptera parmi ses auditeurs neuf députés fraîchement arrivés de Taiwan. Ces députés passent une semaine en Chine nationaliste, que cela plaise ou non à la République populaire de Chine, pour tenter d'améliorer les échanges commerciaux entre les deux pays. La Chambre de commerce du Canada, de son côté, étudie la possibilité d'établir un poste permanent à Taiwan, dans le même but. La mission canadienne se compose des députés libéraux Gilbert Parent, Ursula Appoloni, Hal Herbert, John Campbell et Pierre Deniger et des députés conservateurs Frank Oberle, Ron Huntingdon, Lorne Greenaway et Jack Murta. Il y aura également pour les conservateurs Elmer MacKay, qui a abandonné son siège aux Communes pour le céder au nouveau chef Brian Mulroney.

### Pepin dans les Caraïbes

■ M. Jean-Luc Pepin, ministre d'État canadien aux Relations extérieures, a quitté hier le Canada pour un voyage de 9 jours (du 5 au 14 janvier) dans plusieurs pays des Caraïbes, a-t-on appris officiellement ce même jour à Ottawa. M. Pepin se rendra successivement à Ste-Lucie, à La Barbade, et à La Trinité et Tobago et s'entretiendra avec les autorités de chacun de ces pays, a-t-on indiqué de même source. Au cours de ce périple, le ministre canadien devrait également signer plusieurs accords de coopération et notamment un accord prévoyant des liaisons aériennes directes entre le Canada et Ste-Lucie ainsi qu'un accord de prêt de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) à La Barbade.

### Les mérites de l'assurance-maladie

■ Le ministère fédéral de la Santé a entrepris une campagne publicitaire, hier, en dévoilant des posters vantant les mérites d'une assurance-santé universelle, protégeant aussi bien les vieux que les jeunes, les pauvres que les riches. Le slogan général de la campagne est « L'assurance-santé, c'est pour la vie (en anglais: Keep the care in medicare) ». L'une des affiches fait voir un jeune hockeyeur quittant l'hôpital avec des béquilles, en compagnie de ses parents, et qui dit: « C'était une crise familiale, pas une crise financière ». Sur un autre placard, on voit un jeune couple assis avec ses triplés. La légende: « Trois fois merci l'assurance-santé ». Un poster montre un jeune homme dans une voiture légèrement rouillée arrêtée près d'une jeune femme dans une voiture de luxe. « Et puis après... on a tous deux l'assurance-santé », peut-on lire.



### Un bon client de Bell

■ Le gouvernement demeure un des meilleurs clients de la compagnie de téléphone Bell au Québec. Les Comptes publics révèlent que lors de la dernière année financière, la facture de téléphone du gouvernement auprès de Bell Canada était de \$44.2 millions. Cette facture exclut les frais de téléphone assumés par les organismes gouvernementaux autonomes comme Hydro-Québec. Elle inclut cependant les frais de la Sûreté du Québec (\$1 054 598), des membres de l'Assemblée nationale (\$277 312) et du service routier du ministère des Transports (\$270 000).

### Marcel Gagnon en appel

■ Le juge François Lajoie, de la Cour d'appel du Québec, vient d'accorder à M. Marcel Gagnon, député du comté de Champlain à l'Assemblée nationale, la permission d'en appeler d'un jugement rendu le 22 décembre en Cour supérieure de Trois-Rivières. Le juge Raymond Landry avait alors refusé à M. Gagnon la permission d'amener une défense et d'appeler en garantie. Il est à noter que jamais le député Marcel Gagnon n'a été condamné à verser quelque montant que ce soit à qui que ce soit. Les jugements rendus à ce jour l'ont été sur des questions interlocutoires, mais à l'intérieur d'une affaire civile pendante devant les tribunaux dont le fond n'a pas encore été débattu. La permission d'en appeler du jugement du magistrat Raymond Landry a été accordée à Me Denis Laberge, de Montréal, procureur de Marcel Gagnon.

### Des chèques pour le blé

■ D'ici la fin du mois, l'Office canadien du blé fera parvenir aux producteurs de blé des Prairies des chèques d'une somme totale de \$409.7 millions pour leurs récoltes de 1982-1983. Ces versements finals seront de \$170 millions inférieurs à ce qu'ils ont été l'an dernier et sont les moins élevés des cinq dernières années. Ces sommes proviennent du fonds de surplus qui est demeuré après que l'office eut procédé à la mise en marché des récoltes. Les prix du blé ont diminué, à l'échelle mondiale, cette année et il y a surproduction de certaines variétés. Le sénateur Hazen Argue, ministre responsable de l'Office canadien du blé a indiqué qu'il ne s'agissait aucunement de sommes provenant du gouvernement, mais bien de l'argent même des producteurs, découlant de la vente de leurs produits.

## RÉACTIONS AU RÉCENT SONDAGE GALLUP

# Les libéraux fédéraux parlent de « meilleures perspectives »

■ OTTAWA (PC) — Les libéraux s'attendaient à une forte remontée dans l'opinion publique, mais le sondage Gallup diffusé hier indique que le Parti libéral n'a gravi que peu de marches dans sa tentative de reconquérir l'électorat. Les libéraux ont en effet gagné seulement trois points depuis le sondage précédent, 30 p. cent des électeurs affirmant maintenant qu'ils voteraient pour eux.

Le Parti progressiste-conservateur, qui jouissait de 56 p. cent de la faveur populaire lors du sondage de début décembre, reculerait maintenant 53 p. cent des voix s'il y avait des élections générales. Il bénéficie toujours d'une bonne avance de 23 points sur les libéraux, ce qui est toutefois moins que les 29 points en octobre. Quant au Nouveau parti démocratique, il recule de un point à 15 p. cent.

« Je ne prétendrai jamais que 15 est un chiffre extraordinaire »,

commente le secrétaire du NPD fédéral, Gerry Caplan, reconnaissant qu'il a paniqué il y a quelques jours lorsque la rumeur voulait que les libéraux allaient effectuer un retour en force aux dépens des néo-démocrates.

« Mais je crois que la triste nouvelle d'aujourd'hui s'adresse au parti gouvernemental, et pas à nous. Avec son initiative de paix, le premier ministre Trudeau jouait sa dernière carte. Si les libéraux ne peuvent aller nulle part avec ça, je ne peux pas voir ce qui leur reste. »

#### Une grosse perte

Le sénateur Keith Davey, président de la campagne pour les libéraux, a noté que le soutien aux libéraux s'était accru pour le quatrième sondage Gallup de suite et a décrit la baisse de six points des conservateurs comme « une vraie grosse perte » pour ces derniers.

Il s'est de plus vanté que les

sondages du PLC démontreraient que le parti a « largement dépassé » le cap des 30 p. cent.

M. Davey a attribué cette croissance à l'amélioration de la situation économique, au désenchantement croissant envers le leader conservateur Brian Mulroney, et à l'initiative de paix du premier ministre Pierre Trudeau.

Le sondage, qui a été mené parmi 1,064 électeurs potentiels, a été réalisé après les voyages de M. Trudeau en Asie, mais avant son voyage à Washington et le discours du trône.

La maison Gallup indique que son échantillonnage est exact avec une marge d'erreurs de quatre p. cent, à la hausse ou à la baisse.

#### Finis les cataclysmes

Le président du caucus québécois du PLC, Dennis Dawson, un des nombreux députés qui, il n'y a pas si longtemps, remettaient en cause la direction de M. Trudeau, a soutenu que la situation s'était considérablement améliorée.

« Nous ne parlons plus de cata-

clysmes maintenant, a-t-il dit. Nous parlons de meilleures perspectives. »

Il a toutefois admis qu'avec 30 p. cent, les libéraux étaient quatre points en arrière des 34 p. cent de juin dernier.

M. Dawson a refusé de dire s'il pensait que M. Trudeau devrait rester ou démissionner, mais il a prédit qu'il n'y aurait pas de grognements au sein du caucus tant que l'initiative de paix ira de l'avant. M. Trudeau doit se rendre bientôt à Moscou.

Un autre critique de M. Trudeau, le député torontois David Weatherhead, a aussi refusé de se prononcer sur la question du leadership, mais a affirmé qu'il y avait de moins en moins de chances que des élections soient tenues avant novembre prochain.

Quant à M. Fred Doucet, adjoint pour le temps où M. Mulroney est en vacances, il a souligné que les libéraux ont été incapables de faire des gains majeurs malgré la popularité de l'initiative de paix de M. Trudeau et de toute la couverture que ses voyages ont méritée dans les médias.

## LE FRANÇAIS AU MANITOBA La dernière version est très éloignée du texte original

■ WINNIPEG (PC) — Tel qu'il l'avait annoncé, le leader conservateur Gary Filmon s'est opposé, hier, au projet de loi du gouvernement néo-démocrate pour reconnaître le français au Manitoba et garantir des services dans cette langue.

M. Filmon a expliqué à l'Assemblée législative qu'il craignait que cette loi n'ouvre la porte à une extension du français bien au-delà des besoins de la province, qui ne compte que 50,000 francophones.

Le leader du gouvernement, Andy Anstett, avait pourtant fait part de l'avis juridique de Me Kerr Twaddle, selon lequel il n'existe qu'une « possibilité éloignée » que les tribunaux puissent interpréter la nouvelle loi comme rendant le français officiel ailleurs que devant les tribunaux et à la législature.

Le Manitoba, a dit M. Filmon, ne peut pas prendre une chance, aussi éloignée fut-elle.

Le projet de loi doit être adopté avant le 15 janvier, si le gouvernement veut éviter que ses lois rédigées en anglais seulement soient contestées devant la Cour suprême du Canada.

#### Versions

Le projet de loi est très éloigné de la version acceptée par le gouvernement en mai dernier après discussion avec les représentants des francophones de la province.

En effet, la portée de l'entente originale a plusieurs fois été diluée dans une tentative pour obtenir l'appui de ses opposants.

Cette première version, que le gouvernement voulait utiliser pour éviter la contestation de la constitutionnalité des lois manitobaines, rédigées uniquement en anglais, aurait fait de l'anglais et

du français les deux langues officielles à travers la province.

En vertu de la Loi du Manitoba de 1870, ces deux langues n'ont un statut officiel que devant les tribunaux et la législature.

La proposition en question aurait également eu pour effet d'inclure dans la constitution des garanties concernant le niveau des services offerts dans leur langue aux Franco-Manitobains, ce qui aurait placé tout gouvernement ultérieur dans l'impossibilité de revenir sur ces garanties.

Mais l'idée a finalement été rejetée.

#### Franco-Manitobains

La proposition révisée prévoit que le niveau des services offerts en français sera déterminé par une loi. De plus, la formulation de l'amendement constitutionnel faisant du français et de l'anglais les langues officielles a été modifiée de façon telle que le gouvernement pense la faire agréer des deux parties.

Jusqu'à présent, cependant, seuls les fonctionnaires provinciaux, parmi les groupes qui ont critiqué le projet original, semblent avoir été satisfaits des changements apportés.

Quant aux Franco-Manitobains, la plus importante organisation francophone, la Société franco-manitobaine, poursuit son examen de la nouvelle proposition afin de voir si elle l'endosse.

Si la réponse est négative, ou si la mesure n'est pas adoptée avant la mi-janvier, il y a de bonnes chances que la Cour suprême du Canada doive entendre la cause de l'avocat francophone Roger Bilodeau, qui conteste la constitutionnalité des lois manitobaines.

## Affaire Rosenberg: le président des É.-U. aurait commis une grave erreur, selon Lester Pearson

■ OTTAWA (PC) — En 1953, le ministre des Affaires extérieures du Canada croyait que le président des États-Unis « avait commis une grave erreur en ne commuant pas cette peine » de mort contre les époux Julius et Ethel Rosenberg, trouvés coupables d'avoir livré le secret de la bombe atomique aux Soviétiques.

M. Lester Pearson l'a écrit à l'ambassadeur canadien à Washington, M. Hume Wrong, et la lettre vient d'être rendue publique, 30 ans plus tard.

Mais cela n'a pas empêché l'ancien premier ministre de ne pas intervenir auprès du gouvernement américain en faveur de la commutation, car il disait que cette question relevait « exclusivement d'eux ».

#### Hystérie

Le procès et la condamnation des Rosenberg ont eu lieu au milieu d'une vague hystérique d'anti-communisme aux États-Unis. Les historiens se demandent aujourd'hui si ces espions ont réellement fourni des renseignements importants à l'Union soviétique.

Le dernier livre sur le sujet a été publié à l'automne et s'intitule « The Rosenberg File », par Ronald Radosh et Joyce Milton. Selon les auteurs, Julius Rosenberg aurait fourni des renseignements beaucoup moins importants que « le secret de la bombe atomique », pour lequel il a été exécuté. Quant à sa femme, elle était complice sans s'en rendre compte.

VENTE SOUS LA DIRECTION DE LIQUIDATION BELEC

**LITS DE LAITON**  
(GARANTI PUR LAITON)

**SAM. 7 JANV. DE MIDI À 5 HEURES P. M.**

**50% DE RABAIS**

Rég. \$1400 pour \$675

Veuillez visiter les entrepôts du manufacturier (prendre la Transcanadienne vers l'ouest jusqu'à St-Charles nord, jusqu'au boul. Gouin, tourner à droite)

Rég. \$1300 pour \$650

Achetez directement du manufacturier. Choix de plus de 50 modèles et grandeurs.

boul. Gouin ouest, 16356 Pierrefonds  
Tél.: 694-6359

## La Porte du Nord Texaco...

Cet hiver, vivez le ski à son meilleur, arrêtez-vous à La Porte du Nord Texaco. Vous y découvrirez plein d'avantages inégaux.

### Un sachet pour oublier les péages

La Porte du Nord continue à vous offrir le plein de 25¢ pour l'autoroute, chaque fois que vous achetez 30 litres d'essence ou plus à la station-service. Six pièces que vous pourrez utiliser dans au moins trois postes de péage.

### Des goûters à mini-prix

Commencez la journée en beauté et prenez un bon petit déjeuner à compter de 99¢. Et de 16h à 19h les samedi et dimanche, que diriez-vous d'un appétissant buffet après-ski?

### André Lalonde Sports: une boutique remarquable et remarquable

Pour louer ou acheter de l'équipement, préparer vos skis ou obtenir des renseignements, n'allez pas plus loin! La Porte du Nord et André Lalonde Sports, c'est le centre SKI-ATOUT.

## pour les péages gratuits et pour L'ARRÊT-SKI

### Renseignements et conditions de ski

Voulez-vous connaître les derniers trucs? ... l'état des pistes? ... les installations des environnements? Passez à la boutique André Lalonde Sports, vous trouverez réponse à vos questions.



### Une piste de ski de fond enchanteresse

La Porte du Nord vous ouvre 9,75 kilomètres de pistes pittoresques qui vous permettront de découvrir de magnifiques paysages ainsi que le charme des Laurentides.



**La Porte  
du Nord  
TEXACO**

Sortie 51 de l'autoroute des Laurentides.

## Le coup de Lagos ébranle l'OPEP

Le coup d'État au Nigeria porte un coup à deux mythes soigneusement entretenus: la démocratie en Afrique et la puissance de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Depuis quatre ans, le pays le plus peuplé d'Afrique s'est efforcé de concilier un système politique selon les principes démocratiques occidentaux avec le développement économique financé par les exportations de pétrole. Dans les deux cas, ce fut un échec. Le général Buhari se trouve maintenant à la tête d'un peuple désabusé et d'un pays au bord de la faillite.

L'intervention de l'armée n'aurait peut-être pas été nécessaire si l'OPEP s'était révélée un véritable cartel, capable d'imposer de l'ordre dans le marché chaotique du pétrole. Si elle avait su assurer à ses membres un revenu plus stable, le Nigeria ne se trouverait pas aujourd'hui devant l'obligation de se serrer la ceinture et de ralentir son développement à cause d'une baisse de ses revenus pétroliers.

La puissance de l'OPEP aura duré à peine dix ans. Elle a fait la pluie et le beau temps de 1972 à 1982, quand la demande de pétrole ne cessait de croître et les pays exportateurs pouvaient imposer des prix sans cesse croissants. Pendant cette période, l'OPEP donnait l'impression d'un bloc monolithique capable de plier les pays industriels à sa volonté. Malgré les conseils de prudence de la part de l'Arabie Saoudite, l'organisation s'est trop écoutée et n'a pas su se préparer pour le jour où le marché deviendrait moins favorable aux producteurs.

L'OPEP a ainsi failli à sa raison d'être qui était d'organiser le marché du pétrole dans l'intérêt de ses membres. Elle est maintenant en plein désarroi et ne présente plus qu'un semblant d'unité. La guerre entre l'Irak et l'Iran a fait ressortir le manque d'unité politique parmi cet assemblage de pays disparates. Le Nigeria et d'autres pays à court d'argent ont souvent rompu les accords de prix en offrant des rabais. Même l'Arabie Saoudite, l'âme de l'OPEP, peut s'interroger sur l'opportunité de rester dans une organisation où elle fait souvent les frais des incartades des autres.

Le Nigeria a particulièrement souffert de la déchéance de l'OPEP. Exportant jusqu'à 1.8 million de barils par jour il y a quelques années, son quota est maintenant de 1.3 million et il n'exportait, l'année dernière, qu'environ 700.000 barils par jour. Les revenus du Nigeria ont aussi été diminués par une baisse de 15 pour cent du prix du pétrole. Pour un pays de près de 100 millions d'habitants qui compte sur ces revenus pour financer son développement, une telle perte de revenus a été catastrophique.

Le général Buhari a déclaré que le Nigeria restera dans l'OPEP; mais il est un ancien ministre du Pétrole et doit savoir qu'il y a d'autres solutions pour son pays que de rester dans une organisation qui n'est peut-être plus d'une grande utilité pour son pays. Il pourrait notamment être tenté de jouer de la même liberté d'action que ses concurrents directs dans l'Atlantique Nord — la Grande-Bretagne, la Norvège et le Mexique. La grande question est: peut-il sortir le Nigeria de l'OPEP sans provoquer l'écroulement du cartel et l'effondrement du prix du pétrole? Sans aller aussi loin, il pourrait aussi déclencher une nouvelle baisse du prix mondial.

Le coup d'État nigérian risque de mettre à nu la fragilité de l'OPEP au cours des prochains mois et pourrait provoquer de graves remous économiques et financiers tant pour les pays industrialisés importateurs de pétrole que pour les pays exportateurs.

Frédéric WAGNIÈRE

« PERSONNE NE SUPPLIE TRUDEAU DE RESTER »



Droits réservés



Jacques Dufresne

## Un pacifisme ambigu

Newman: «Au cours d'un exercice d'hiver qui s'est déroulé à l'île Melville dans l'Arctique, les véhicules blindés de transport de troupes canadiens ne pouvaient franchir plus de trente-cinq kilomètres par jour, soit à peu près la moitié de la distance parcourue par un traineau dont l'attelage de chiens ne serait pas particulièrement rapide.»

Quant à notre effort militaire global, en voici la mesure. Nous venons de nous surpasser encore une fois en délogeant le Luxembourg (324.000 habitants) au dernier rang des pays libres pour ce qui est de la part du PNB consacrée à la défense. Cette part est tombée ici au-dessous de 2%, par comparaison avec 6.6% aux États-Unis, 5.3% en Grande-Bretagne, 6.9% en Grèce, 4.1% en France, la moyenne pour l'OTAN étant de 4.7%.

Qu'on ne s'illusionne pas, nous ne sommes pas sur la voie de la neutralité. Elle coûte cher. Les pays neutres d'Europe dépensent en moyenne deux fois plus que les autres pour leur défense. En Suisse, le service militaire est obligatoire, les abris anti-atomiques également. Ce pays, qui ressemble désormais à un gruyère, est devenu à grands frais l'Arche de Noé de l'Europe. De toute évidence la neutralité n'est pas notre affaire. Tout indique au contraire que nous aspirons à devenir une puissance spirituelle. Puissance est d'ailleurs un bien grand mot.

Elle est plus que révolue, elle est reniée l'époque où nos gouverneurs pouvaient menacer de répondre à des affronts par la bouche de leurs canons, nos rares canons ayant été réquisitionnés pour les mesures de guerre intestine. Nous ne pouvons que nous mettre à genoux et demander à Dieu d'inspirer des pensées chrétiennes à nos ennemis, comme ce missionnaire, canadien également, qui s'était trouvé devant un lion. On raconte que le fauve eut effectivement des pensées chrétiennes: il recita le benedictus.

Cette histoire illustre assez bien l'efficacité des prières en politique internationale. Elle permet aussi de comprendre le malaise que peuvent créer les initiatives de paix de M. Trudeau. Ce dernier a contribué plus efficacement que tous nos autres premiers ministres à faire du Canada une puissance purement spirituelle. Quelque effort qu'il fasse pour qu'on le prenne au sérieux, ses actes passés et présents parlent un autre langage. Si tous les pays libres avaient suivi l'exemple du Canada, il y a longtemps que la finlandisation, cette liberté contrôlée que l'URSS concède parfois à ses voisins désarmés, comme elle l'a fait pour la Finlande, serait chose faite en Europe.

On me dira qu'au contraire M. Trudeau fait preuve de cohérence, donc de sérieux, lorsqu'il parle de paix. De quoi d'autre pourrait-il parler? En

tant que chef d'une puissance spirituelle, il ne peut en effet que rivaliser avec le pape. Mais hélas! et cela finit par être gênant, cette puissance spirituelle nordique a gardé quelques penchants vers la matière: le Canada exporte des armes; c'est même lui qui a fourni l'uranium requis par la bombe d'Hiroshima; il importe du pétrole alors qu'il en a chez lui en abondance et chacun des citoyens qui le compose profite au maximum des avantages liés à l'appartenance au monde libre, y compris de la sécurité, qui est assurée par des alliés souvent plus pauvres que nous.

Le «low profile» devrait être le principe fondamental de notre diplomatie. Le panache de M. Trudeau est une fausse note qui ne peut qu'attirer l'attention sur des choses que nous aurions intérêt à cacher. Il vaut mieux pour nous que les Européens vivent dans le souvenir de notre participation à la dernière guerre qu'avec une juste idée de l'ampleur de notre démission actuelle. Quand le coq a perdu ses ergots, il vaut mieux couper la crête, ou la cacher.

En attendant, la solution proposée par Newman, et par le regretté Raymond Aron, s'impose au Canada: une armée conventionnelle vraiment efficace. Cette solution, qui exclut le nucléaire, participe du seul idéal dont l'histoire nous autorise à penser qu'il n'est pas entièrement utopique: celui qui consiste à inviter les hommes à civiliser, en les réglementant et en les limitant, des guerres qu'ils ne sauraient éviter.

(1) Editions Primeur, Montréal 1983

## REVUE DE PRESSE

### La Tunisie dans la tourmente

La presse parisienne consacre une large place aux émeutes en Tunisie.

Pour *Libération*, l'alerte aura été chaude pour le gouvernement tunisien et le président Bourguiba. «La Tunisie détient deux records explosifs. L'une des plus fortes urbanisations du tiers monde et un taux de scolarisation dépassant 90 pour cent, un acquis sans doute du «bourgeoisisme». Mais, pour ces futurs chômeurs, la momie au pouvoir à Carthage entourée de sycophantes et d'un entourage envahissant et intéressé n'a plus rien du héros de l'indépendance. Frustrés et dégoûtés par le luxe d'une partie de la bureaucratie et des profiteurs du régime, ils se retrouvent dans l'islam le plus fondamentaliste ou la délinquance. Mohamed Mzali a joué avec le feu, et il s'est brûlé les doigts.» Tel est le verdict sévère de *Libération* à l'égard du premier ministre tunisien, de bon nombre d'acteurs de la vie politique de ce pays, après les «émeutes du pain». Ce faisant, il met en péril tout l'édifice de la démocratisation engagée en Tunisie et auquel il était personnellement attaché, et compromet ses chances dans la course à obstacles à la succession du «combattant suprême», Habib Bourguiba.

Pour *Le Figaro*, la crise tunisienne est probablement due «à l'évolution rapide d'un État qui a les caractères d'un pays en voie de développement, mais qui a aussi plus

de capacités que d'autres pour développer et moderniser son économie et ses structures sociales. (...) Aujourd'hui, la révolte du pain semble authentiquement tunisienne. C'est d'ailleurs ce qui la rend plus profonde et plus dangereuse. En revanche, il faut souligner un élément qu'on retrouve dans tout l'islam: la montée de l'intégrisme musulman qui se traduit, notamment, par un refus et par une condamnation des valeurs dites «occidentales». La Tunisie n'y a pas échappé.

Pour *Le Quotidien de Paris*, «si c'est le sud tunisien qui s'est embrasé le premier, c'est vraisemblablement parce qu'il s'agit de la région la plus pauvre du pays. Un autre fait, lui aussi, est acquis: ni les syndicats, ni les partis de l'opposition légale n'ont participé à ces émeutes. (...) Ce phénomène est inquiétant dans la mesure où il confirme la coupure qui existe en Tunisie entre d'une part la classe politique et syndicale dans son ensemble et, d'autre part, une jeunesse qui met tous ses espoirs de changement dans des solutions extrêmes et violentes.»

Pour *Les Échos*, «que les troubles se soient déclenchés dans le sud, non loin de la frontière libyenne, ne permet pas d'écarter l'hypothèse d'une manipulation de l'extérieur». (...) L'Humanité estime que s'il est possible pour un pays étranger d'exploiter la situation en Tunisie, c'est tout simplement parce que «le déstabilisateur existe». Le gouvernement n'a pas mis en application les mesures promises pour revaloriser les revenus des plus démunis. (...) Agence France-Presse

## POINT DE VUE

### Pierre E. Trudeau, homme de l'année?

J'ai choisi le premier ministre du Canada, M. P.E. Trudeau comme homme de l'année 1983 pour son initiative en vue de débloquent le dialogue entre les superpuissances. Dans un discours remarquable, par sa substance et sa profondeur, le premier ministre devait lancer son initiative en faveur de la paix, à l'occasion du discours de Guelph le 27 octobre 1983.

Ce faisant, il réagissait positivement aux appréhensions qui se sont exprimées au Canada et ailleurs dans le monde, face à la course insensée aux armements et à son terme inéluctable.

Le premier ministre a abordé le problème du désarmement sous un angle qui a été délaissé, rappelant que les discussions de Genève ne pouvaient déboucher sur quoi que ce soit de constructif si elles devaient se cantonner à faire la comptabilité des armes nucléaires possédées par l'un ou l'autre camp. La nécessité d'engager préalablement un dialogue politique, de hausser le niveau du débat et son contenu intellectuel, et d'affirmer la primauté de l'esprit de l'homme sur les engins de guerre, a été rappelée avec insistance, de même que la solidarité de fait unissant toutes les nations du monde, ce qui excluait au départ que le débat puisse être confiné dans le

cas de la guerre nucléaire, à une ou deux puissances qui s'arrogeaient ainsi une suprématie devenue impossible.

Les cyniques — il y en a beaucoup — ont accueilli avec dérision une démarche qui s'inscrit pourtant dans la tradition canadienne et qui a déjà l'appui de l'opinion publique internationale et de tous ceux qui, à l'est ou à l'ouest, commencent à accepter l'inéluctable, avec fatalisme et résignation.

Il appartient donc à tous les hommes de bonne volonté par-dessus les frontières, d'unir leurs énergies pour obliger les dirigeants à faire face aux responsabilités qui leur incombent au niveau politique; car «la stratégie militaire doit avant tout être assujettie à un ensemble d'objectifs et de contrôles politiques qui puissent dominer les décisions et donner un sens aux armes modernes et à la doctrine militaire».

Cette primauté du rationnel dans le dialogue politique n'est pas un élément nouveau dans le discours de Pierre Trudeau. Il revêt ici une solennité particulière et inhabituelle face au défi gigantesque posé au monde entier par la menace nucléaire et l'absence de dialogue politique au niveau le plus élevé entre les superpuissances. En

rappelant fort opportunément la tragédie du Boeing de la Korean Airlines, le premier ministre illustrait un cas flagrant où une action subalterne pouvait conduire à une situation critique dans le cadre d'une atmosphère de suspicion et d'hostilité ouverte. En insistant pour demander la fin de la «rhétorique criarde» comme préalable à un commencement de dialogue, le premier ministre a contribué à détendre l'atmosphère.

C'est parce qu'il est conscient que les hommes et les femmes de cette planète, quel que soit le lieu où ils vivent, sont opposés à l'holocauste nucléaire, que le premier ministre fait appel ouvertement au poids de l'opinion publique internationale, pour contraindre les superpuissances à un dialogue politique, pour gérer la situation de crise aiguë qui sévit.

Si Pierre Trudeau dans son initiative n'était parvenu qu'à ce résultat, ce serait déjà une contribution inestimable, mais il est clair qu'il existe une vague de fond qui est en train de se former pour briser la conspiration du silence qui avait jusqu'ici prévalu tant à l'Ouest qu'à l'Est.

Le message de Pierre Trudeau prend dans ce contexte sa réelle dimension, celle que les médias ont

essayé d'éviter, celle à laquelle l'homme de la rue et le citoyen refusent de prêter délibérément attention, car entre l'horreur et le silence il y a la certitude d'une mort atroce. Et personne ne tient à aborder rationnellement le terrible problème de son propre néant même si, en chaque homme et en chaque femme de cette planète, il existe confusément la double conscience du désir de durer et de son destin de mort. La menace nucléaire met toutes ces données en perspective, et le premier ministre du Canada, aura fait montre de courage, de lucidité, et d'humanisme, en abordant la problématique du destin des hommes avec des accents qui transcendent la politique partisane, l'appartenance culturelle et raciale. Le discours de Guelph restera certainement dans les annales de la politique canadienne comme une anthologie à la gloire du dialogue entre les hommes, à l'amitié et à l'interdépendance des peuples, au droit à la différence et à la dissidence sur des questions aussi fondamentales que la vie ou la mort d'une civilisation.

Ce discours nous aura confirmé la dimension exceptionnelle de Pierre Trudeau. Pour toutes ces raisons, il est légitime d'en faire l'homme de l'année au Canada et d'éprouver une grande fierté à l'avoir à la direction des affaires au pays.

A.-D. FORTAS

## Le Cambodge : un problème non résolu après cinq ans

Le 7 janvier 1979, plus de 200 000 militaires vietnamiens envahissent et occupent le Cambodge. État indépendant et membre de l'Organisation des Nations unies. Tout le monde savait bien que ce projet d'occupation élaboré par le parti communiste vietnamien visait à annexer le Cambodge et le Laos sous la domination du Vietnam dans un seul État, la «Fédération indochinoise».

Considérant, par ce fait, les violations plus que systématiques par la République socialiste du Vietnam :

—des principes fondamentaux du Droit international et de la Charte des Nations unies ;

—des accords de Genève du 21 juillet 1954 dont le Vietnam, un des signataires, bannissent la présence de toutes les forces étrangères au Cambodge ;

—des accords du 8 juin 1967, par lesquels la République démocratique du Vietnam et le Front national de Libération du Vietnam ont officiellement reconnu les frontières du Cambodge ;

—des accords de la 2ème Conférence des peuples indochinois du 24 avril 1970, par lesquels la R.D.V. et le F.N.L.V. ont réitéré leur reconnaissance des frontières du Cambodge ;

—des accords de Paris du 27 janvier 1973, par lesquels la R.D.V. s'est engagée encore à respecter strictement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale

du Cambodge ;

En nous basant sur :

—la résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU de janvier 1979 demandant le retrait immédiat de toutes les troupes vietnamiennes d'occupation du territoire du Cambodge ;

—la résolution de la Conférence spéciale sur le Cambodge tenue à l'ONU du 13 juillet 1981 ;

—les résolutions des 34e, 35e, 36e, 37e, et 38e sessions de l'ONU demandant le retrait total et immédiat des troupes étrangères d'occupation du Cambodge et le système d'élection libre sous le contrôle et la supervision de l'organisation internationale.

Nous, Cambodgiens au Canada :

1—Condamnons avec vigueur l'invasion délibérée et l'occupation militaire du Cambodge par les troupes vietnamiennes.

2—Dans la libération de notre propre patrie, faisons appel à tous les pays et peuples épris de paix et de justice du monde entier de fournir toutes sortes d'aides telles que aides humanitaires, financières et militaires au «Front national de libération pour le peuple khmer (cambodgien)» contre l'occupation de leur pays par les forces armées vietnamiennes et ses colons expansionnistes empêchant le peuple cambodgien d'exercer son droit à l'autodétermination.

3—Nous opposons fermement au retour du régime de génocide et du régime totalitaire.

4—Selon les résolutions des Nations unies, demandons incessamment à l'ONU d'user rigoureusement de ses bons Offices auprès des États membres pour exiger le retrait total et immédiat de toutes les forces armées vietnamiennes et ses colons du territoire du Cambodge afin de rétablir et préserver l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Cambodge.

5—Après l'élection libre sous le contrôle de l'organisation des Nations unies, demandons un engagement strict et une garantie officielle de la neutralité du Cambodge de la part de toutes les grandes puissances et de tous les pays voisins à ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures du Cambodge.

6—Exprimons notre grande appréciation et notre profonde gratitude aux pays de l'ASEAN (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie et Philippines), de la CEE et aux pays épris de paix et de justice tel que le Canada en particulier, dans leur effort à la recherche d'une solution du problème cambodgien pour établir sans aucun doute la paix en Asie du Sud Est et la stabilité mondiale.

Kol Nok  
représentant  
Front national de  
libération pour le  
peuple khmer (cambodgien)  
Montréal

## L'aménagement du parc Lafontaine et les services offerts au public

Monsieur Yvon Lamarre  
Président du Comité exécutif  
Montréal

Nous vous écrivons au nom de plusieurs résidents du quartier avoisinant le parc Lafontaine au sujet de l'aménagement du dit parc et de l'état des services qu'on y trouve, particulièrement pendant la saison hivernale.

Nous avons déjà exprimé notre insatisfaction profonde devant les possibilités qu'offre le parc l'hiver, surtout en ce qui a trait aux facilités offertes aux citoyens qui désirent pratiquer le patinage.

Nous vous faisons parvenir ci-joint une liste de priorités criantes à ce chapitre :

1—La dimension de la patinoire fabriquée à même un des étangs du parc est de grandeur nettement insuffisante surtout les jours de grande affluence (les fins de semaine).

Il faut avoir été patiner une seule fois un de ces jours pour se rendre compte de ce fait qui décourage même à certaines occasions les citoyens de s'y présenter.

Nous ne comprenons pas non plus, compte tenu du bassin de population que le parc dessert, que les services offerts en terme d'op-

portunités d'espace pour le patinage soient si peu importantes si on les compare par exemple, à celles offertes à la Montagne.

2—La question du vestiaire de la patinoire est du même ordre. Les services qui sont offerts à ce chapitre sont d'une insuffisance criante.

Les gens sont obligés d'entasser dans les coffrets réservés à cet usage de six à huit paires de bottes mouillées, souvent avec des étrangers, et sans possibilités qu'elles y soient en sécurité. Aucun fermoir de sécurité ne permet d'y garder ses effets à l'abri des regards avides. Il y a eu dans le passé des vols qui pourraient être facilement évités. Il suffirait pour cela de prévoir l'installation de fermoirs donnant la possibilité à ceux qui le désireraient d'apporter des cadenas pour y garder leurs effets.

De plus, il faudrait prévoir une augmentation de la quantité de ces coffrets qui ne suffisent vraiment pas à la demande actuellement.

3—L'impossibilité qu'il y a de pouvoir se faire servir un chocolat chaud ou un café au restaurant qui est adjacent à la patinoire est absurde. Voilà un équipement qui ne sert à rien toute la saison d'hiver.

Il y aurait sûrement moyen d'y installer un service, les jours de grande affluence, avec une nourriture saine et qui pourrait s'auto-financer.

Voilà un autre point qui est inconcevable et qui pourtant existe ailleurs (à la Montagne, par exemple).

4—L'entretien de la patinoire est un autre point qui laisse grandement à désirer. Nous avons vu à plusieurs reprises l'an dernier les deux (2) employés affectés à cet entretien nettoyer la patinoire à la pelle (!!!) après une tempête de neige majeure. Il va sans dire que la journée complète s'est passée avant que nous puissions profiter de la dite patinoire.

Monsieur le Président, il est dommage qu'un si beau site que le parc Lafontaine soit si mal aménagé l'hiver pour les citoyens qui désirent en profiter. Il nous semble que, s'il existait un désir réel d'en améliorer la qualité des services offerts, les citoyens de partout qui y viennent en seraient heureux et auraient une autre raison d'avoir une fierté à Montréal : le parc Lafontaine.

Dr Daniel DUMONT  
Céline COSSETTE-DUMONT

## Ordinateur : trois points clarifiés

Dans un article publié jeudi 22 décembre 1983 LA PRESSE a indiqué que trois propositions du gouvernement ont été retenues «se conformant entièrement aux exigences». L'article indique aussi que le Consortium Positron-Burroughs-Cemcorp a été vite écarté par les quatre ministres qui ont évalué les soumissions. Nous aimerions clarifier trois points au sujet de cet article.

1—Nous n'avons reçu aucune indication officielle du gouvernement que notre soumission a été écartée et nous sommes convaincus que le gouvernement reconnaît la difficulté d'évaluer les propositions avec un sommaire de cinq pages. Seulement les différentes options de prix auraient pu prendre plus que cinq pages.

2—L'article indique que la proposition Positron-Burroughs-Cemcorp a été écartée à cause du prix de l'ordinateur proposé. Les spécifications du gouvernement ont été claires et indiquent que plu-

sieurs configurations seraient requises par les réseaux scolaires. Tout le monde comprend très bien, d'après nous, que le même ordinateur ne répond pas au besoin de l'enfant en maternelle en même temps que l'étudiant au CEGEP et que donc, les prix des équipements seront évalués en relation avec les besoins et ses exigences.

3—L'article indique aussi que le ministère de l'Éducation aurait eu une mauvaise expérience avec Burroughs.

D'après Burroughs, c'est le contraire qui leur aurait été indiqué. Au mois de mars, le ministre Laurin a ouvert un centre de recherche et de développement de logiciel Burroughs à Montréal et indique le grand succès du réseau informatique de l'éducation au Québec. Il y a quelques semaines, Burroughs aurait reçu une lettre du sous-ministre de l'Éducation et du président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec indiquant que Bur-

roughs avait rencontré toutes ces obligations contractuelles envers les réseaux scolaires.

Notre proposition était préparée en fonction du fait que plusieurs fournisseurs seraient choisis et incluait la manufacture par Positron Industries Inc. à Montréal, avec 75% de contenu québécois à l'intérieur de la première année, la construction d'une nouvelle usine de 120,000 pieds carrés par Positron Industries Inc., ainsi que la mise en marché internationale par Burroughs.

Comme l'article l'indique, notre proposition et celle de deux autres «se conformant entièrement aux exigences». En permettant à ces trois firmes de se développer dans un environnement compétitif, l'usager ultime, dans l'école, pourrait optimiser ses sélections individuelles.

Donald SCHWARTZ,  
V.P. Positron Industrie Inc.  
Paul LEMIRE,  
Directeur, Burroughs Canada

## Le sort réservé aux ex-religieux

Nous désirons attirer l'attention du public sur le sort réservé aux ex-religieux(SES), qui ont quitté les communautés après 1965. Par la loi 57 de 1965, le gouvernement nous enlevait le droit à une pleine pension pour ces années d'enseignement effectuées avant 1965, donc privation d'une pension décente et équitable.

En conséquence, vous avez présentement au Québec près de 3,000 enseignants, dans l'obligation d'enseigner jusqu'à 65 ans et même plus pour ne percevoir ensuite qu'une faible pension qui les situe en deçà du seuil de pauvreté.

Et en 1983, on déclare un surplus de professeurs. Et en 1983, on désire réformer, améliorer, rajouter l'enseignement!

On semble ignorer qu'avant

1965, la plupart des religieux enseignants pour des commissions scolaires, donc employés et payés par l'État, ne recevaient que 50% des salaires réguliers. Pourquoi cette discrimination entre enseignants québécois? Est-ce respecter l'application de la Charte des droits de la personne, décrétée par le gouvernement du Québec? D'ailleurs, ces élèves bénéficiaires du système d'enseignement d'alors forment en grand nombre l'élite de notre société actuelle. Plusieurs d'entre eux sont des têtes dirigeantes. Et pourtant, les mesures apportées par le gouvernement au printemps dernier n'ont pas amélioré le sort de ces ex-religieux.

C'est pourquoi nous demandons au gouvernement de bien vouloir rétablir notre droit à la pleine pen-

sion afin de pouvoir nous retirer après 35 ans d'enseignement en ayant droit, comme tous les autres enseignants, à 70% de notre salaire.

Nous prions donc Messieurs les Ministres et Députés de bien vouloir inscrire cette instantanée demande à la session d'automne 1983. Après avoir travaillé durant 35, 40 ans et même davantage, nous sommes prêts à laisser notre place à ces jeunes et dynamiques professeurs actuellement en surplus, affectés à la suppléance ou sans travail.

Nous demeurons confiants qu'un règlement favorable se concrétisera très prochainement.

Un groupe d'ex-religieux(SES) enseignant à la CECM  
René GUENETTE

## La situation au Nicaragua

M. MacEachen,  
Ministre des Affaires  
extérieures du Canada

En tant que citoyens canadiens et citoyennes canadiennes et que membres de l'équipe centre-ouest de Montréal de Paix et Développement, Nous désirons vous faire part de notre très grande préoccupation au sujet de la situation actuelle au Nicaragua.

Nous demandons au gouvernement canadien :

1—De dénoncer l'agression contre le Nicaragua, appuyée et financée par les États-Unis.

2—De faire pression auprès du gouvernement des États-Unis afin qu'il cesse cette agression et respecte la souveraineté du Nicaragua.

3—D'envoyer dans les plus brefs délais l'aide bilatérale promise par notre gouvernement.

4—D'entamer les démarches nécessaires en vue d'ouvrir une ambassade canadienne au Nicaragua.

Nous espérons, Monsieur le Ministre, que vous accorderez à nos demandes toute l'attention qu'elles méritent. Nous formulons le vœu (...) que grâce à votre bon vouloir et celui de nombreux Canadien(ne)s que nous représentons, une lueur d'espoir s'allume pour le peuple nicaraguayen qui ne cherche que sa place au soleil.

Louise LANDRIault,  
Murielle DUBOIS,  
Monique DUFRESNE,  
Maria ORELLANA,  
Doris BAKER,  
Marguerite HUG

## La fierté a une croix

En 1984, on fêtera la venue de Jacques Cartier, celui qui a érigé la première croix sur le Mont-Royal.

Pour commémorer cet événement, on a construit une croix de 130 pieds de haut et qui est visible le soir, de tous les côtes, sur une distance de 30 milles.

Je remarque qu'on néglige cette croix, car durant de longues périodes, il y manque des centaines de lumières ce qui, la nuit, donne l'effet d'un monument négligé.

On a dépensé des millions de dollars pour les lampadaires sur les artères principales qu'on devrait peut-être penser à solutionner les problèmes de cette croix.

Il doit y avoir soit des problèmes électriques ou peut-être des problèmes au niveau des gens qui s'occupent de son entretien.

Cette croix est non seulement un symbole ou un «land mark» pour les touristes mais aussi notre fierté, tout comme la Tour Eiffel à Paris, la Statue de la Liberté à New-York ou le Christ des Andes au Brésil.

Malheureusement, j'ai rarement vu ce monument décrivant une croix intacte dans le ciel. Quand un commerçant remarque une faille dans son annonce lumineuse, il fait remplacer le plus tôt possible les ampoules ou éléments manquants. Montréal devrait prendre les moyens nécessaires pour que ce monument dessine une croix parfaite dans le ciel, car cette croix est aussi notre fierté.

Jean-Louis GOUIN,  
Pierrefonds

## Contre la pornographie

Ayant reconnu le caractère misogyne et violent de la pornographie, tout individu doit se questionner sur les gestes qu'il peut poser pour la contrecarrer ou pour au moins ne pas soutenir ceux qui la propagent. Une première chose à faire peut être de nous servir de notre pouvoir d'achat comme moyen de pression, c'est-à-dire d'acheter le moins possible dans les tabagies, les épiceries, les pharmacies qui vendent de la pornographie. Tôt ou tard les propriétaires de celles-ci se rendraient compte de la perte de clientèle qu'entraînerait la vente de matériel pornographique. Ils seraient alors prêts à l'enlever de leurs étagères.

J'ai déjà repéré quelques magasins où il ne se vend pas de matériel pornographique. Leurs propriétaires respectueux affirmaient ne pas avoir de problèmes financiers. Dans le but d'établir une liste de magasins ne vendant pas de pornographie, on lance un appel aux propriétaires de signaler leurs magasins à notre groupe. On mettra à leur disposition des affiches disant : «Achetez ici! Ce magasin ne vend pas de pornographie.»

Charlotte SCHUTZ  
Regroupement des femmes de la région de Québec contre la pornographie

## Via Rail: un long retard

Ma femme et moi étions dans le train qui devait partir à midi et 40 de la gare Centrale pour Sainte-Foy, Québec.

Le départ ne s'est effectué qu'à 2 h. 40 à notre grand désenchantement.

Un employé de la cour de triage avait placé un wagon complètement gelé à la fin du convoi et rien ne fonctionnait.

Nous avons dû finalement changer de voie pour pouvoir partir. C'était gal!

Hélène et Gérard DENIS  
Montréal

## Une discrimination institutionnalisée ?

M. Marc-André Bédard  
Ministre de la Justice

Je désire porter à votre attention une discrimination faite à l'égard de certains citoyens qui est admise officiellement par l'État. Il s'agit de l'application de la politique d'embauche de la Communauté urbaine de Montréal. La CUM, ou plutôt les administrateurs de son bureau du personnel accordent «préférence» aux résidents du territoire de la CUM.

Laissez-moi vous dire que je suis tout à fait d'accord avec ce principe d'accorder préférence aux résidents. Il est provincialelement reconnu que toute municipalité ou communauté urbaine peut à compétence égale accorder préférence à l'embauche à un résident de son territoire, et c'est naturel.

Mais lorsque de telles politiques d'embauche sont appliquées de manière discriminatoire à l'égard des citoyens non-résidents, cela devient du racisme à l'échelle régionale. Je m'explique, l'application actuelle de la politique d'embauche de la CUM empêche des citoyens québécois, parfois plus expérimentés que le résident futur bénéficiaire de l'emploi, de se faire valoir au sein de la communauté et ainsi au service de la communauté. À la CUM, il est strictement interdit à un non-résident du territoire de poser sa candidature à un poste; et on ne lui donnerait d'ailleurs pas de formulaire à cet effet. Et si un formulaire était rempli, sans même examiner les qualifications ou qualités du postulant, la demande est automatique-

ment rejetée sous prétexte du lieu de résidence. On refuse donc à cette personne le droit de faire partie de la liste des candidats probables pour le poste visé, le droit d'être en compétition avec ses concitoyens pour l'obtention d'un emploi.

Il s'agit là d'une «discrimination dans l'embauche» (article 16 de la charte). Une discrimination institutionnalisée, non seulement admise mais approuvée par l'État. On m'a d'ailleurs confirmé à la Commission des Droits de la personne qu'il s'agit bien d'une discrimination mais que l'article 10 de la charte ne permet pas de l'interdire, le lieu de résidence n'y étant pas inclus à ce titre. La défilade est d'ailleurs facile au moyen de l'article 20 de la charte. Il n'y a qu'à prétendre que le lieu de résidence est une «qualité requise pour un emploi» ou même que cette qualité requise «est vouée exclusivement au bien-être d'un groupe ethnique»!!!

Cette méthode oisive de sélection discriminatoire a ainsi été approuvée officiellement par l'État. Je vous demande Monsieur le Ministre si vous approuvez aussi cette «discrimination dans l'embauche»? Et je vous demande en plus d'une réponse à cette question, une réaction positive à cette situation, à savoir, l'institutionnalisation d'un racisme régional qui porte atteinte aux droits et libertés des citoyens du Québec.

Claude GONTHIER,  
ingénieur  
Ste-Anne-des-Plaines

## « Picassottises »

«De gustibus et coloribus non disputandum».

(Proverbe)

Les tableaux des peintres étant, dit-on, ce qui dans le monde entend le plus de bêtises, je n'ai pas été autrement surpris quand, l'autre jour, visitant une exposition de peinture, j'ai entendu une femme s'exclamer devant une croûte à faire peur aux oiseaux : «Que c'est beau!»

J'allais lui exprimer mon désaccord presque violent quand le souvenir du vieux proverbe scolastique m'a retenu en deça du jugement téméraire. J'ai bien fait parce que j'aurais peut-être proféré une somptueuse connerie à mon tour, car, tout artiste que vaniteusement je prétends être, je dois avouer à ma courte honte que je suis d'une ignorance encyclopédique en matière de peinture. Ce qui me porte à penser que là-dessus je suis plus intelligent quand je ne parle pas... En continuant le même raisonnement, je me demande à la réflexion, si je ne devrais pas aussi cesser d'écrire!

La beauté est dans l'oeil de celui qui regarde. C'est autant subjectif qu'objectif. Les gens qui érudent des cris d'admiration lyrique devant les tableaux de Picasso montrant des bonnes femmes avec le nez en dessous des oreilles et les nichons à la place du nombril ne m'ont jamais impressionné. Je sais bien que tout est permis en art comme quand on rêve, parce que les délirés y sont inoffensifs, mais je suis incapable de «flipper» devant une toile qui heurte mon sens primitif de l'esthétique. Je dois n'être qu'un triste barbare et un sombre analphabète de l'art car j'ai l'imprudente crétinerie de penser que si je rencontrais dans la vie une femme qui a les yeux hors de leur orbite et les nénés sous les bras, j'aurais spontanément plus le goût de la plaignre que de lui proposer les derniers outrages!

Ça ne fait rien, ça se vend cher donc ça doit avoir de la valeur. Ça ne correspond pas à mes critères à moi, mais croyez bien que je ne me suiciderais pas pour autant. Je suis trop heureux de savoir que, loin des cauchemars picassiens qui arrachent des louanges dithyrambi-

ques aux partisans de la difformité en couleurs, il y a dans le monde des belles femmes qui ont les yeux à la bonne place, une poitrine d'avant-garde à vous donner la soif et des jambes capables de faire tourner une rue entière en sens unique, et qui font la joie de mon regard naïf et gourmand. Et je remercie Dieu le Père d'avoir eu la bonne idée d'exister avant les peintres dénaturistes.

J'en étais là dans ma réflexion critique sur les canons de la beauté lorsque m'est parvenue, au fond de ma Béotie, un texte de Picasso sommaire qui m'a réconcilié avec l'humour du vieux. Le voici tout nu : «Du moment que l'art n'est plus l'aliment qui nourrit les meilleurs, l'artiste peut exercer son talent en toutes les tentatives de nouvelles formules, en tous les caprices de la fantaisie, en tous les expédients du charlatanisme intellectuel. Dans l'art, le peuple ne cherche plus consolation et exaltation; mais les raffinés, les riches, les oisifs, les distillateurs de quintessence cherchent le nouveau, l'étrange, l'original, l'extravagant, le scandaleux. Et moi-même, depuis le cubisme et au delà, j'ai contenté ces matras et ces critiques, avec toutes les bizarreries changeantes qui me sont passées en tête, et moins ils les comprennent, plus ils les admirent. À force de m'amuser à ces jeux, à toutes ces fariboles, à tous ces casse-tête, rébus et arabesques, je suis devenu célèbre, et très rapidement. Et la célébrité signifie pour un peintre : ventes, gains, fortune, richesse. Et aujourd'hui je suis célèbre et je suis riche. Mais quand je suis seul à seul avec moi-même, je n'ai pas le courage de me considérer comme un artiste dans le sens grand et antique du mot; je suis seulement un amateur public qui a compris son temps et épuisé le mieux qu'il a pu l'imbécillité, la vanité, la cupidité de ses contemporains. C'est une amère confession que la mienne, plus douloureuse qu'elle ne peut sembler, mais elle a le mérite d'être sincère.»

Comme disait Stanfield : «C'est-il assez fort!...»

Doris LUSSIER

### N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit : «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

## la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

|                                                                                              |          |                                                                     |          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>ABONNEMENT</b><br>Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h. | 285-6911 | <b>ANNONCES CLASSÉES</b><br>Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h | 285-7111 |
| <b>RÉDACTION</b>                                                                             | 285-7070 | Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30                        | 285-7205 |
| <b>PROMOTION</b>                                                                             | 285-7100 | <b>GRANDES ANNONCES</b><br>Détails                                  | 285-7202 |
| <b>COMPTABILITÉ</b><br>Grandes annonces                                                      | 285-6892 | National, Télé-Presse                                               | 285-7306 |
| Annonces classées                                                                            | 285-6901 | Vacances, voyage                                                    | 285-7265 |
|                                                                                              |          | Carrières et professions, nominations                               | 285-7320 |

# LA PRESSE

## 100 ans d'actualités

### L'EPIPHANIE



Dans son édition du 5 janvier 1900, LA PRESSE publiait l'avis suivant: « Il est difficile pour un journal, dont une grande partie de la clientèle est anglaise, de suspendre l'opération de ses contrats; en sorte que l'administration se trouve obligée de publier « La Presse » demain. Elle a pris des mesures pour qu'aucun travail manuel ne soit fait après 9 heures du matin. » Ceci permet de comprendre que LA PRESSE ait été publiée ce 6 janvier 1900 à une époque où la fête de L'Épiphanie était un jour chômé par les catholiques. Il faudra ensuite attendre 1958 pour que LA PRESSE publie de nouveau un 6 janvier et elle n'a jamais cessé de le faire depuis.

## BABILLARD

### Quand la chance vous sourit...

Lorsqu'il est question de l'écrasement du DC-8 d'Air Canada à Sainte-Thérèse, le 29 novembre 1963, Mme Cécile Gervais, de Mont Saint-Hilaire, ressent un certain froid dans le dos, et avec raison puisque n'eût été d'une certaine prémonition de son mari, elle ne serait plus de ce monde aujourd'hui.

Comme elle nous le dit dans une lettre, Mme Gervais devait en effet prendre le vol d'Air Canada pour se rendre à Toronto, où elle devait changer d'avion en direction de Mexico. Quelques jours avant le départ, son mari avait heureusement changé les réservations, la plaçant à bord du vol de CP Air qui allait directement vers Mexico avec escale à Toronto.

Je partis donc avec CP Air et arrivai à Mexico sans encombre,

dit-elle dans sa lettre. Le lendemain matin, je sors de l'hôtel Guardiola et je lis sur la première page du journal Novedades et en grandes lettres qu'un avion d'Air Canada était tombé la veille au soir à Sainte-Thérèse, en banlieue de Montréal, Québec. Vous ne pouvez pas savoir le choc que j'ai eu. Je me mis à trembler et je retournai m'allonger dans ma chambre, mes jambes ne me supportaient plus. Ma première pensée fut de dire, merci mon Dieu d'avoir été exclue de ce rendez-vous fatidique.

Mme Gervais termine sa lettre avec une pensée pour certains passagers qui ont eu moins de chance qu'elle, soit le voyageur d'Air Canada qui lui avait prêté son crayon afin qu'elle puisse remplir sa formule d'assurance, et un groupe d'hommes d'affaires qui sont montés à la toute dernière seconde à bord de l'avion fatidique.



Grace Kelly, actrice d'une remarquable beauté et vedette montante du cinéma américain, se fiançait le 6 janvier 1956 au prince Rainier III de Monaco, lequel allait devenir, l'été suivant, le premier monarque régnant à épouser une actrice de cinéma. Fille de M. et Mme John B. Kelly, une famille réputée dans sa Philadelphie natale, la princesse Grace s'est fort bien acquittée de sa tâche, dans son tout premier rôle de princesse, lors d'un bal de bienfaisance à l'hôtel Waldorf-Astoria de New York. Cette photo a été prise lors de l'arrivée du couple princier au bal.

## Mort du Frère André, thaumaturge du Mont-Royal

Son cœur est conservé dans une urne exposée à la crypte

Le si renommé et si modeste religieux repose dans un décor d'une émouvante simplicité. — Obsèques samedi en la basilique de Montréal.

LA BONNE FIGURE DU VENERABLE DISPARU



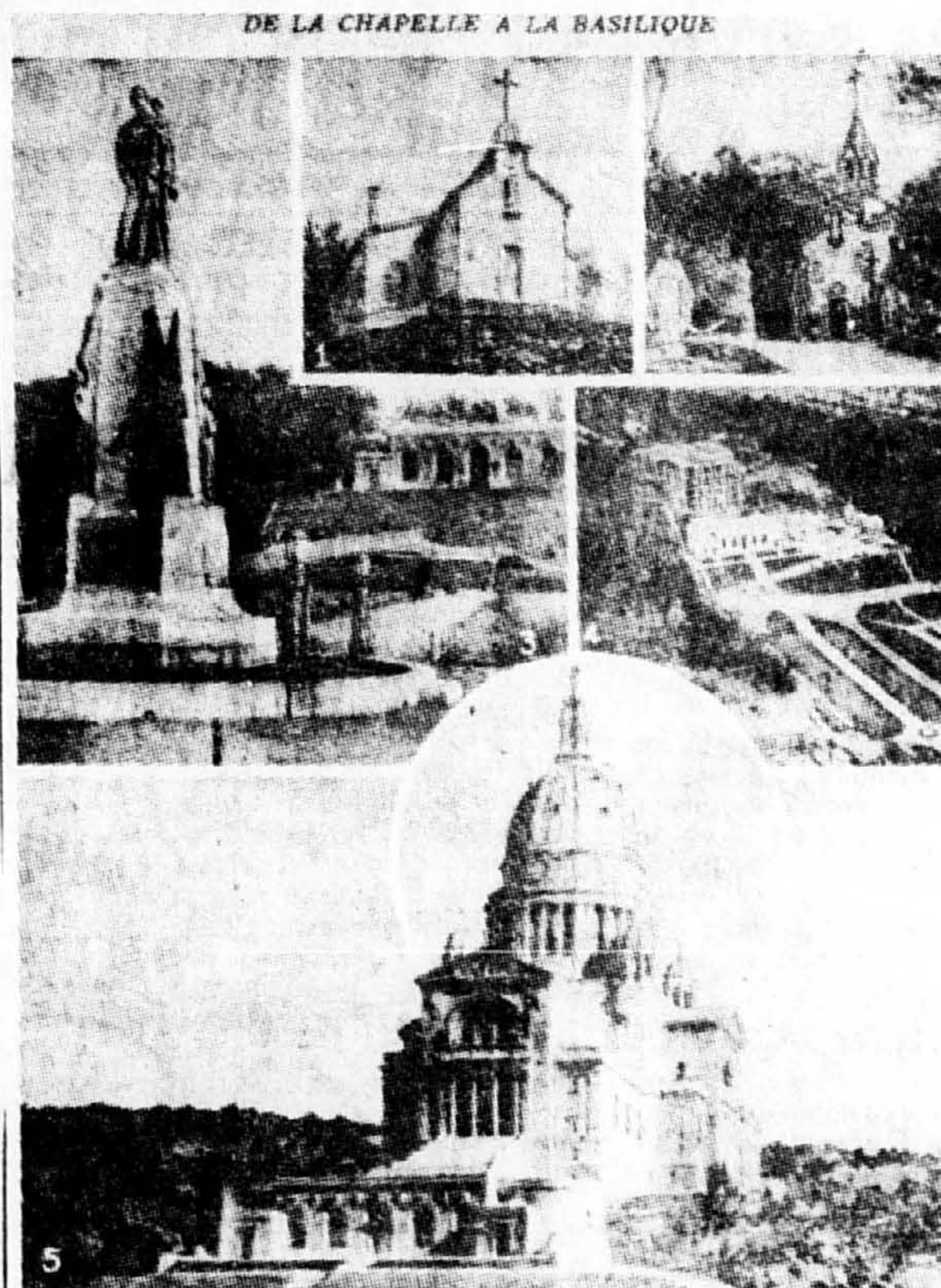
Le frère André, à trois époques de sa vie: à gauche tel qu'il apparaissait en 1912; puis à l'âge de 80 ans, en 1925; enfin, à droite, l'une des dernières photos du thaumaturge, prise en 1933.

accompagné du montage de trois photos du frère André à différentes époques de sa vie, et que nous reproduisons dans cette page. Le texte du télégramme du cardinal Villeneuve venait compléter le tout.

À la page 3, une photo montrant le frère André à l'agonie, prise sept heures avant sa mort, et qui choquerait nombre de ses admirateurs d'aujourd'hui si elle était reprise dans cette page. On y expliquait que le célèbre thaumaturge âgé de 92 ans souffrait d'hémiplegie et avait succombé à l'asthénie cardiaque.

La page 14 était entièrement consacrée au frère André. On y trouvait les éléments suivants: un texte biographique et notamment consacré à la foi vive qu'entretenait le frère André envers saint Joseph; un texte sur l'affluence à l'oratoire; l'avis du médecin, le Dr Lionel Lamy, quant aux raisons de sa mort; un montage photographique consacré à l'oratoire (et également reproduit dans cette page), une photo de la cellule du thaumaturge, et une photo du frère André en chapelle ardente.

Enfin, une grande partie de la page 15 était consacrée à cet événement. On y faisait état d'une entrevue avec une parente, une cousine, la seule qu'on lui connaissait à Montréal à ce moment-là, trois photos, l'une prise en juillet 1936 chez cette cousine, une deuxième consacrée à la construction de son mausolée, et une troisième le montrant à l'âge de 25 ans, en 1870. À part quelques articlets consacrés à des témoignages à son endroit, un tout petit article complétait cette « couverture » exceptionnelle. Ce court article faisait état de la mort à Hull, dans la même nuit (ironie du sort) que le frère André, d'une autre cousine, Mme J.-B. Bessette, à l'âge de 84 ans. Le frère André lui avait rendu une dernière visite le 17 novembre avant sa mort.

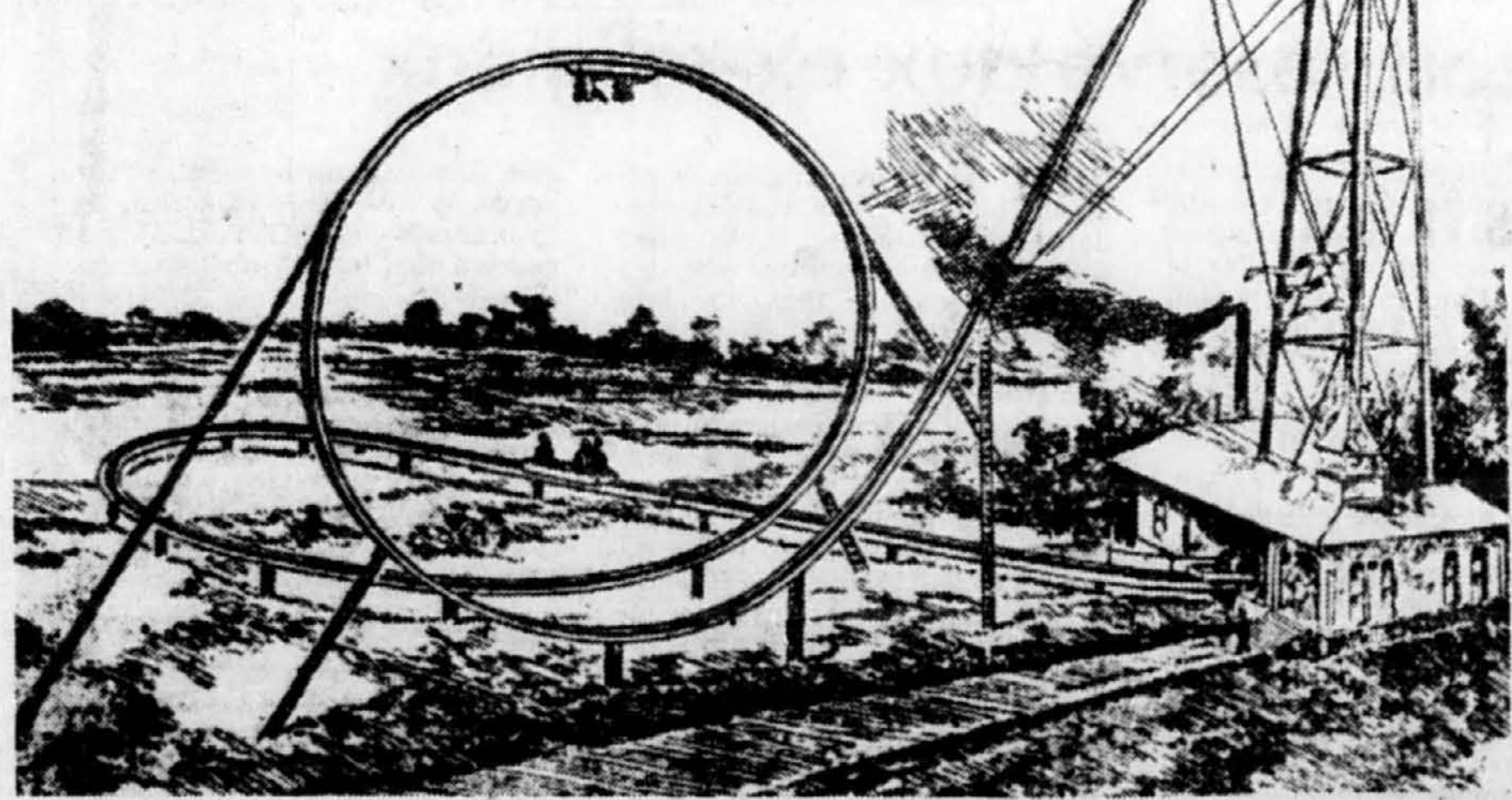


Le texte suivant servait de légende au montage photographique initialement publié dans l'édition du 7 janvier 1937. Le frère André n'est plus mais un double monument s'élève à sa mémoire vénérée: la basilique que sa piété autant que les dons des fidèles ont élevée sur le flanc du Mont-Royal, le mausolée que les religieux de Sainte-Croix feront dresser bientôt tout auprès. Comme il y a loin de l'humble chapelle de 1904 au chef-d'œuvre d'architecture que nous pourrions contempler dans quelques années! On voit ci-dessus: 1 — la première chapelle, ayant déjà subi un premier agrandissement; 2 — l'oratoire Saint-Joseph tel qu'on le connut jusqu'en 1917 alors que fut inaugurée la crypte actuelle; 3 — le beau monument à saint Joseph qui s'élève à l'entrée du vaste terrain de la basilique; 4 — une vue prise en avion, montrant un état tout récent des constructions, la première structure de la basilique s'élevant au-dessus de la crypte; 5 — l'aspect imposant que présentera le monument d'art et de foi, lorsqu'il sera entièrement terminé.

### Le précurseur des « super-manèges »

Dans son édition du 6 janvier 1900, LA PRESSE publiait ce croquis du « chemin de fer centrifuge », qu'elle qualifiait de dernière fantaisie du plus fin-de-siècle des inventeurs, mais sans identifier l'inventeur de ce « super-manège ».

Voici comment on expliquait son fonctionnement: Un ascenseur descendra du sommet d'une pente très rapide avec une rapidité vertigineuse. Il acquerra dans sa chute une telle vélocité qu'il pourra faire le tour d'un cercle construit à l'extrémité de la pente, et ira s'arrêter au pied de l'ascenseur. La force centrifuge maintiendra dans leur position renversée le char sur la voie et les personnes qui y auront pris place. C'est là la théorie de l'inventeur, basée sur le principe qui fait maintenir le li- quide dans un vase que l'on tourne à bout de bras, et aucune contradiction scientifique ne fait croire à une mauvaise entreprise. Cependant, au cas où le char n'obtiendrait pas la vitesse espérée et nécessaire pour faire le tour du cercle, des roues supplémentaires adaptées à cette fin l'empêcheraient de culbutter. En calculant la force centrifuge, se basant sur un cercle de 40 pieds de diamètre, il faudra que le char atteigne une rapidité d'au moins 20 milles à l'heure, à l'extrémité supérieure du cercle pour que les voyageurs ne soient pas renversés.



## C'EST ARRIVÉ UN 6 JANVIER

1981 — Publication au Canada du journal personnel de 1950 de l'ex-premier ministre William Lyon Mackenzie King.

1979 — Charlie Brown et Snoopy, deux bandes dessinées créées par Charles Schultz, ont maintenant 30 ans.

1979 — Le felquiste Jacques Lanctôt rentre au Québec avec sa famille, en provenance de Paris.

1975 — Une grève de 5 000 camionneurs québécois paralyse tout le transport régional.

1974 — Dans le but d'économiser l'essence, les États-Unis décident d'adopter l'heure avancée de l'est à titre d'essai.

1969 — La France impose un embargo sur toute livraison d'armes à l'État d'Israël.

1961 — Le général de Gaulle remporte une éclatante victoire lors du référendum tenu pour résoudre le problème algérien.

1950 — La Grande-Bretagne reconnaît le gouvernement de la République populaire de Chine.

1919 — Décès de Theodore Roosevelt, ex-président des États-Unis d'Amérique.

1897 — Sept religieuses sont brûlées vives dans l'incendie du couvent de Roberval.

LES JARDINS CHAMBLY, DE LONGUEUIL

# Poursuite de \$1,7 million contre un comptable et un agent immobilier

■ Vingt-cinq citoyens des régions de Cornwall et de Hull réclament \$1,7 million d'un agent immobilier, Claude Labelle, et d'un comptable agréé, Pierre La-

vallée, affirmant avoir été dupés lors d'une transaction immobilière conclue le 11 décembre 1981. À ce moment, le groupe signait

## MARIO ROY

un acte de vente par lequel il se portait acquéreur, pour une somme de \$3,1 millions, de 97 p. cent des parts des « Jardins Chambly », à Longueuil, un ensemble immobilier composé de dix édifices de 16 logements chacun.

Certaines des rencontres qui ont précédé la transaction ont eu lieu en présence d'un administrateur de la succursale de la Banque de Montréal située dans la Tour de la Bourse, précise l'action logée en Cour supérieure.

L'historique de l'affaire dressée par les plaignants indique que Lavallée et Labelle étaient auparavant propriétaires du complexe immobilier et ont usé de faussetés et d'exagérations pour s'en défaire - à l'exception d'une part de 3 p. cent - en le refilant à des gens attirés par les avantages fiscaux découlant de cette acquisition, et qui « avaient tous en commun la malchance de ne pas connaître l'immeuble dont on leur proposait d'acheter des parts indivises », plaide Me Jean Lemelin, de l'étude Martineau Walker. De fait, chaque membre

du groupe achetait ainsi de deux à six p. cent des parts des Jardins Chambly.

Des ententes connexes étaient conclues par la même occasion - l'une d'elles faisant d'ailleurs l'objet d'un autre litige en Cour supérieure - et Pierre Lavallée s'engageait à fournir, par le biais de la firme Pierre Lavallée et Associés, citée elle aussi devant la Cour supérieure, les services de gestion et de comptabilité nécessaires.

Aujourd'hui, le groupe des 25 se plaint de ce que les immeubles ne contenaient pas l'ameublement et les équipements annoncés; de ce que le taux d'occupation est loin d'être conforme à ce qui avait été décrit; de ce que la Régie des loyers était saisie de plusieurs dossiers pilotés par les locataires des Jardins Chambly, contrairement à ce qui avait été dit; de ce qu'une dette de \$80 000 envers Hydro-Québec leur ait été dévolue en même temps que la propriété du complexe immobilier...

Les citoyens présumément lésés expriment des doléances similaires au sujet des services de gestion ultérieurement fournis par Pierre Lavallée, qui s'est, selon eux, placé en conflit d'intérêts pour ensuite « faire preuve de négligence et d'incompétence dans l'exécution de ses fonctions. »



Giovanni Maria Piu, un des bergers sardes arrêtés en rapport avec l'enlèvement de Anna Bulgari-Calissoni.

## L'AFFAIRE BULGARI

### Aveux de culpabilité

■ ROME (D'après AFP) — Les cinq hommes arrêtés mercredi ont admis « du moins en partie » leur responsabilité dans l'enlèvement de Mme Anna Bulgari-Calissoni et de son fils Giorgio, a déclaré hier à Rome un porte-parole des carabinieri.

Selon le commandant Ragusa, responsable de la section anti-enlèvements, le chef de la bande est Francesco Piu, 30 ans, arrêté en même temps que son frère Giovanni, 39 ans, Mario Obinu, 52 ans, Francesco Mattu, 61 ans et Giuseppe Stridi, 46 ans. Les quatre premiers sont des bergers sardes, alors que Stridi est originaire de la région de Brindisi, dans le sud-est de l'Italie.

Francesco Piu est bien connu des forces de l'ordre italiennes. Arrivé à Rome il y a neuf ans, il a débuté comme cambrioleur avant de s'intéresser au trafic de drogue. Il y a deux ans, il avait accueilli à son domicile Giacomo Baragliu, un bandit sardes évadé de prison où il purgeait une peine de 22 ans pour enlèvement et assassinat. Baragliu a été retrouvé par les Carabinieri chez Francesco Piu, condamné ensuite à sept mois de prison.

Par ailleurs, le « Mouvement armé Sarde » (MAS), dont feraient partie les ravisseurs de Mme Bulgari-Calissoni et de son fils Giorgio, a revendiqué six meurtres et deux enlèvements depuis son apparition en juin 1982.

# Quand Michaud est parti, les souris dansent!

Le patron est en voyage, le gérant a viré fou!!!

Des soldes de 10 à 60%

3 jours de party!

Tout le magasin est en vente!

Les 5, 6 et 7 janvier, TOUT le stock en magasin est en solde. Vous connaissez les prix d'escompte habituels de C.M. MICHAUD? Imaginez-les réduits! Les bijoux: de 10 à 50% de moins! Les montres (Bulova, Seiko, etc.): 1100 modèles, de 40 à 60% de moins! C'est le temps où jamais d'acheter le bijou que vous avez toujours voulu. Jeudi et vendredi, jusqu'à 22h et samedi, jusqu'à 19h. Vite, avant que le patron revienne!

## Aide aux sinistrés

■ QUÉBEC (PC) — Les victimes de la tornade qui s'est abattue sur la région de Saint-Timothée, le 28 octobre dernier, et de la tempête de verglas qui a endommagé plusieurs érablières les 5 et 6 novembre dans les circonscriptions de Maskinongé et Berthier, recevront une aide financière du gouvernement. Le ministre de la Justice et responsable de la Protection civile, M. Marc-André Bédard, a annoncé qu'un décret en ce sens avait été adopté par le conseil des ministres.



Bijouterie C.M. MICHAUD, 937 est, Bélanger, Montréal / 279-4527

# L'Argentine revit le cauchemar des tortures sous le régime militaire

d'après AFP et Reuter

L'Argentine de Raul Alfonsín vit dans le cauchemar à la lecture des témoignages à donner le frisson qui paraissent dans la presse de Buenos Aires depuis que le nouveau gouvernement constitutionnel a décidé de traduire en justice « pour usurpation de pouvoir, privations illégales de liberté, homicides et tortures » tous les chefs de la dictature entre mars 1976 (date du coup d'Etat contre Isabel Peron) et juin 1982 (fin de la guerre des Malouines).

Des milliers de personnes, terroristes, sympathisants de gauche ou simplement soupçonnés de l'être, ont été torturées, mutilées et assassinées par des « groupes spéciaux » (grupos de tareas, militaires), chargés de la répression. Celle-ci s'est soldée, selon les organisations humanitaires, par 30 000 disparus entre 1975 et 1978, date à laquelle, selon la terminologie militaire, « la subversion a été vaincue et annihilée ». Selon le député radical de la province de Buenos Aires Luis Minucci, entre 6 000 et 7 000 personnes ont été inhumées clandestinement dans cette seule province.

Des militaires ayant eux-mêmes participé aux opérations des « groupes spéciaux » révèlent cette semaine dans les grands hebdomadaires de Buenos Aires certaines des méthodes utilisées pour enlever, torturer et tuer hommes, femmes et même enfants et les faire ensuite disparaître.

Selon leurs témoignages, les cadavres ont été dynamités, brûlés, jetés depuis des avions dans le Rio del Plata ou enterrés clandestinement dans le secteur des



L'amiral Emilio Massera, le dernier de neuf anciens chefs militaires à comparaître.

« tombes sans nom » des cimetières municipaux.

Des centaines de cadavres sont depuis quelques jours exhumés des fosses communes, notamment dans la grande banlieue de Buenos Aires. L'état des ossements - crânes fracassés ou troués, apparemment par balle tirée à bout portant, membres liés et souvent amputés - confirment les révélations qui, au mo-

ment des fêtes de fin d'année, ont plongé toute l'Argentine dans l'émotion et la consternation.

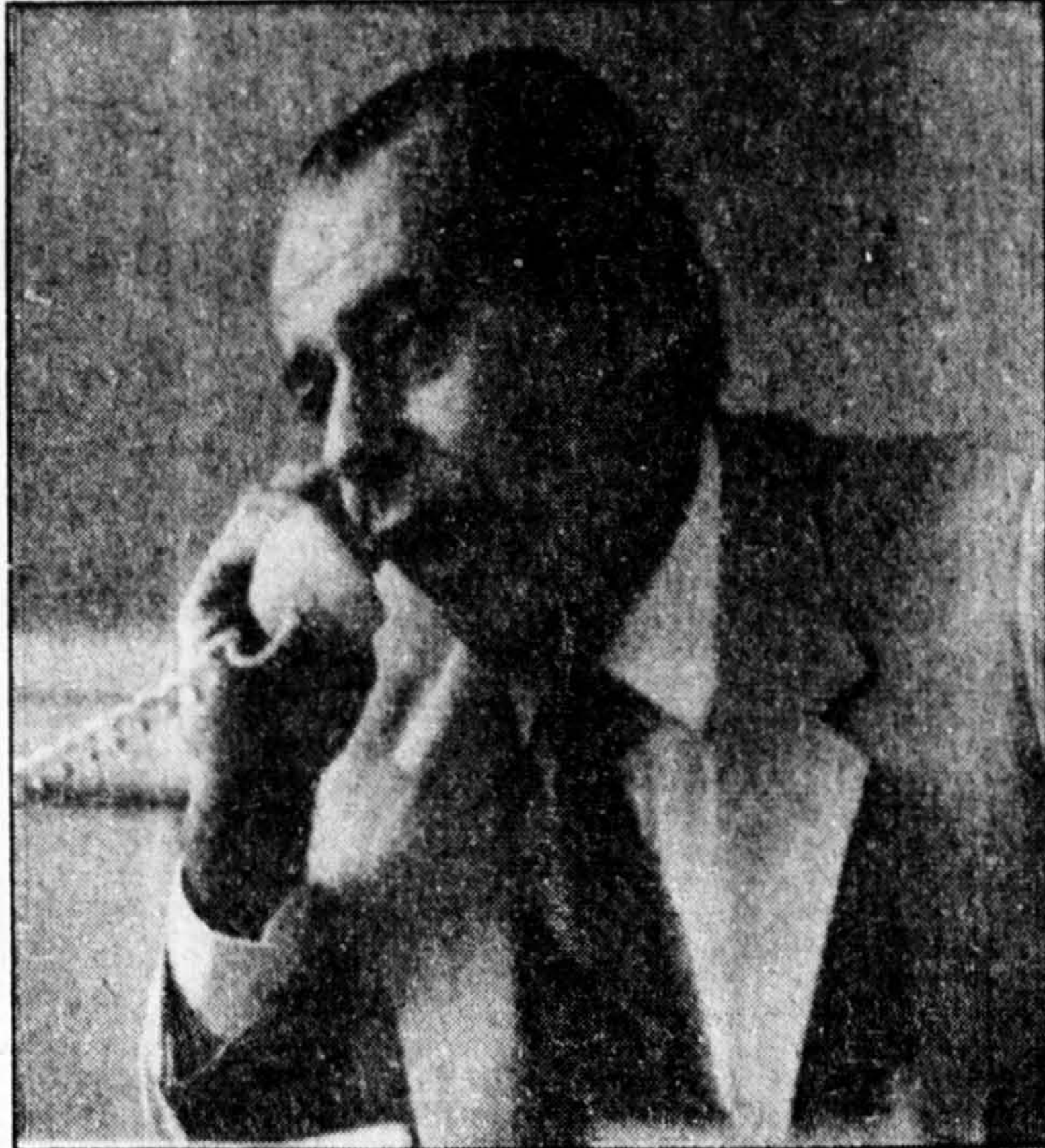
Dans la morgue de La Plata, capitale de la province de Buenos Aires, les restes de dizaines de corps exhumés ont été empilés et la place fait déjà défaut. Les médecins légistes qui tentent de les identifier avouent être débordés.

L'école de mécanique de la marine, près du fameux Stade Monumental de River Plate, apparaît de plus en plus comme un véritable « Dachau argentin » à mesure que sont rapportées les activités auxquelles s'y livraient certains commandos.

Selon un officier qui a tenu à conserver l'anonymat pour des raisons évidentes de sécurité, un médecin, du nom d'Alberto, spécialisé dans la torture électrique, y était même surnommé « Mengele ». Il suppliciait à l'électricité même les femmes enceintes, « en passant les électrodes par le vagin pour faire « danser » le fœtus ».

Selon les révélations de cet officier et de deux ex-sous-officiers de marine, Raoul Vilarino et Jose Labra, la crémation était fréquente à l'école de mécanique où « 300 personnes étaient détenues en permanence » et d'où « personne ne ressortait ». Les corps des personnes tuées, « souvent parce qu'ils n'avaient pu résister à la torture » ou parce qu'ils étaient « irrécupérables », étaient brûlés « sur des grandes grilles, en plein air, sur le terrain de sport ». On appelait cela faire un barbecue. D'autres détenus étaient lancés au-dessus de la mer depuis des hélicoptères alors qu'ils étaient dans un état comateux ou abrutis par des drogues.

Dans les divers témoignages, les noms du capitaine Alfredo As-



M. Alfredo Bravo, sous-secrétaire argentin à l'Éducation, affirme avoir été détenu illégalement et torturé par les forces de sécurité sous le régime militaire.

télephoto UPI

tiz, qui dirigeait l'un des commandos de l'école de mécanique, du contre-amiral Joaquín Chamorro, commandant à l'époque l'école de mécanique, du général Ramon Camps, ex-chef de la police de Buenos Aires, reviennent le plus souvent.

Les témoins s'accordent à déclarer que les « commandos spé-

ciaux » n'agissaient pas « sans l'approbation de leurs chefs ». Il s'agissait pour les « opérations » de l'école de mécanique, de deux ex-membres de la Junte, l'amiral Emilio Massera, inculpé hier par la cour martiale, et l'amiral Armando Lambruschini, traduit en justice par le nouveau gouvernement.

## Plan de sécurité élaboré au Liban

d'après AP, AFP et Reuter

De hauts responsables libanais ont annoncé, hier, qu'un plan de sécurité durable pour Beyrouth et la montagne libanaise avait été mis au point et accepté par toutes les parties. Mais, selon l'opposition libanaise, des points de désaccords subsistent.

Le plan de sécurité, élaboré après trois mois de négociations entre les diverses parties libanaises, s'appliquerait à Beyrouth et à la région qui s'étend au Sud jusqu'à la zone d'occupation israélienne (40 km au Sud de la capitale). Cette région comprend toutes les zones où les milices chrétiennes, druzes ou chiites sont directement en contact.

Le plan a pour objet de consolider une fois pour toute le cessez-le-feu, intervenu le 25 septembre dernier, qui n'a pas été respecté, en éloignant les belligérants les uns des autres.

Les hauts responsables ont déclaré qu'il restait quelques « détails techniques » à régler et que le président Amine Gemayel annoncerait dès aujourd'hui ce nouveau plan de sécurité.

Le chef du Parti socialiste progressiste à prédominance druze, M. Walid Joumblatt, a cependant exigé hier qu'un règlement politique satisfaisant soit mis au point avant que l'armée libanaise ne pénètre en territoire druze. Les discussions à Damas, afin de parvenir à une entente, se poursuivent aujourd'hui entre M. Joumblatt, le médiateur saoudien Rafic Hariri et M. Nabih Berri.

Les hauts responsables libanais ont de plus annoncé que le chef des renseignements de l'armée libanaise, le colonel Simon Kassiss, revenait d'un voyage à Damas avec le plein accord du gouvernement syrien sur les modalités du plan de sécurité. Le gouvernement israélien de M. Shamir a pour sa part envoyé un message au gouvernement libanais lui précisant qu'il n'avait aucune objection au plan de sécurité.

On apprend également aujourd'hui, de source autorisée, que les ministres des Affaires étrangères du Liban, de la Syrie et de l'Arabie Saoudite se réuniront dimanche prochain à Ryad pour s'entretenir de l'organisation d'une deuxième session de pourparlers sur la réconciliation au Liban.

De source proche du palais présidentiel libanais, on indique d'autre part que l'émissaire américain Donald Rumsfeld doit rencontrer dans la journée le président Gemayel et M. Saleh, dirigeant de la milice chiite Amal.

## Bourguiba s'adresse à la nation pour tenter de rétablir la paix à Tunis

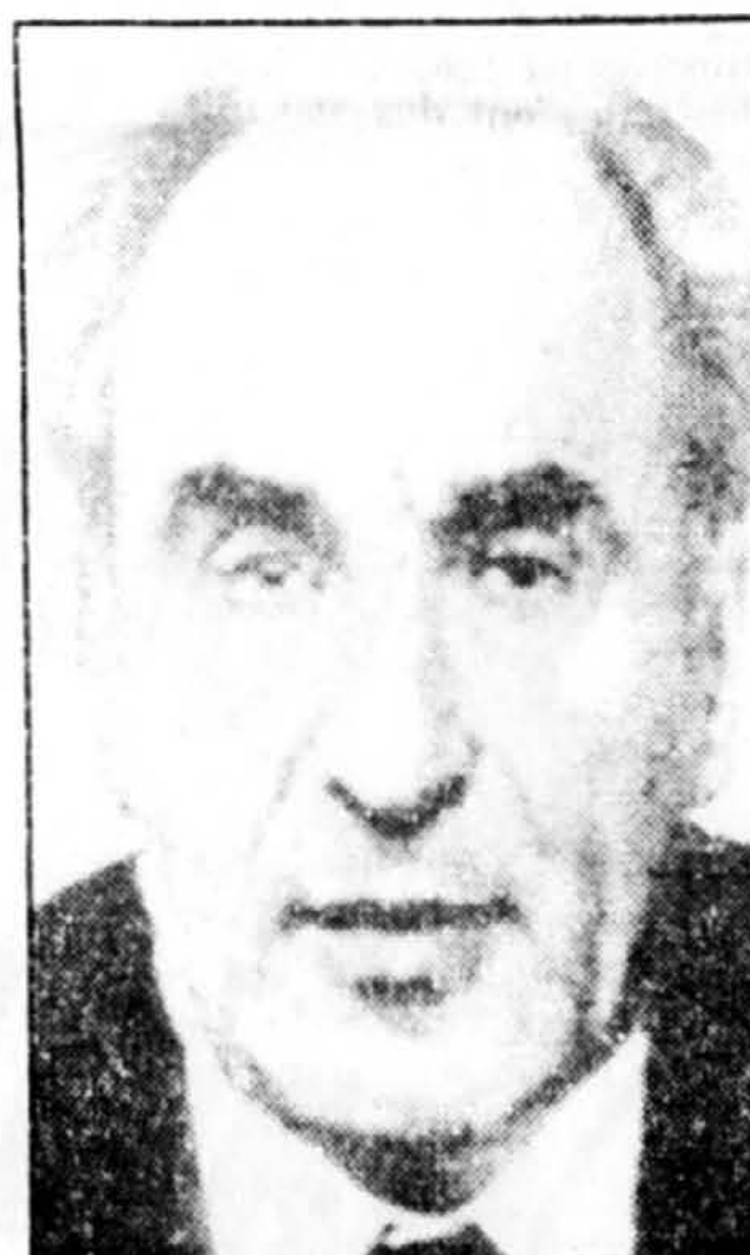
d'après AFP et Reuter

La tension reste vive à Tunis alors que la police et l'armée ont ouvert le feu, hier à l'heure du déjeuner, pour disperser des attroupements en plein cœur du souk. L'odeur de poudre qui flottait dans ce lieu d'attractions touristiques semble avoir ravivé la psychose d'un retour à une nouvelle flamme de violence chez les habitants de la capitale qui, à la moindre alerte, désertent les rues ou les rumeurs les plus folles circulent sur le nombre des morts et des blessés.

C'est probablement dans le but d'apaiser ces craintes qu'un communiqué officiel de la direction de la police de Tunis a été publié hier soir, mettant en garde les Tunisiens contre « la propagation de fausses rumeurs qui visent à semer le doute et à créer une atmosphère d'insécurité ».

Pour sa part, le président Habib Bourguiba s'adressera aujourd'hui à la nation dans une allocution radio-télévisée pour faire le point sur les derniers événements.

Pendant près d'une heure, rafales et détonations ont retenti



Le premier ministre Mohamed Mzali: épreuve difficile

dans tout le centre de Tunis où la tension, palpable dès le début de la matinée, est subitement montée d'un cran.

Policiers et militaires, appuyés par des blindés, ont bouclé le souk. Un char était stationné avenue de France, la tourelle dirigée vers l'entrée du souk tandis que des hélicoptères militaires évoluaient à basse altitude au-dessus des ruelles étroites de la Médina.

De source autorisée, on indiquait que les forces de l'ordre ont reçu pour instruction de ne pas ouvrir le feu sur la foule pour ne pas envenimer la tension.

Soldats et policiers, en civil et en uniforme, intimaient l'ordre de circuler aux nombreux jeunes gens désœuvrés présents dans le secteur.

Tout attroupement de plus de trois personnes est interdit depuis que l'état d'urgence a été imposé mardi dans l'ensemble du pays à la suite de violentes émeutes dans la capitale. Ces émeutes avaient pour origine le doublement du prix du pain et l'augmentation de 60 à 70 p. cent des denrées de premières nécessités dont la semoule.

Les émeutes de mardi ont été les plus graves depuis le déclenchement de l'agitation dans l'Ouest et le Sud du pays, il y a une semaine.

De source proche du gouvernement, on fait état de dizaines de morts sans être toutefois en mesure d'en préciser le nombre exact. De source officielle, les émeutes auraient fait au moins une soixantaine de morts et des centaines de blessés. Des indications concordantes font également état de l'arrestation de plus de 3 000 suspects pour la seule région de Tunis dont une partie sera probablement relâchée par la police après enquête.

Parmi les partisans du premier ministre, M. Mohamed Mzali, on considère que celui-ci, successeur désigné du président Habib Bourguiba, traverse « une épreuve difficile ».

« Des événements comme ceux-ci ne peuvent qu'enchanter ses adversaires, que l'on trouve même au sein du gouvernement, ou on se livre à une bataille de succession », estime-t-on.

M. Mzali, qui s'est dit prêt à maintenir l'ordre à tout prix, a réussi mercredi à écarter la menace de grève générale brandie par la puissante Union générale des travailleurs en augmentant les mesures pour atténuer les effets de l'augmentation des prix.

## La rencontre Glemp-Jaruzelski, prélude à un rapprochement Vatican-Pologne?

**VARSOVIE (Reuter) —** L'entretien de cinq heures qu'ont eu hier le cardinal Jozef Glemp, primat de Pologne, et le président du conseil, le général Wojciech Jaruzelski, a débouché sur la perspective d'une amélioration des relations entre la Pologne et le Vatican.

Dans les milieux ecclésiastiques, tout comme dans les milieux politiques, on se refusait hier soir à tout commentaire ou détail sur la teneur des entretiens, qui ont porté sur les difficultés économiques et politiques de la Pologne et sur l'éventuelle libération des prisonniers politiques.

Le communiqué publié à l'issue de la rencontre souligne que les deux hommes ont exprimé leur inquiétude au sujet des tensions internationales et de l'escalade de la course aux armements depuis l'installation des nouveaux missiles nucléaires américains à moyenne portée en Europe de l'ouest et les contre-mesures prises par l'Union Soviétique.

Mgr Glemp et le chef du gouvernement polonais s'accordent pour dire que « la Pologne, pays qui a tellement souffert pendant la deuxième guerre mondiale, a des raisons toutes particulières pour rechercher le maintien de la paix dans le monde, qui pourrait être favorisé par la multiplication des contacts entre l'Etat polonais et le Saint-Siège ».

Dans le communiqué commun, le général Jaruzelski et Mgr Glemp se félicitent de la réussite de la visite du pape Jean-Paul II en Pologne, au mois de juin, qui a été « favorable au pays ».

De source bien informée, on estime que la mention de la multiplication des contacts entre le gouvernement et le Vatican pourraient indiquer l'esquisse d'une normalisation des relations diplomatiques entre les deux États.

Le Vatican n'a jamais envoyé de nonce papal en Pologne et les tentatives en vue d'une amélioration des contacts ont échoué avec la crise profonde provoquée par la proclamation de la loi martiale, condamnée par l'épiscopat polonais.

Le renvoi Glemp-Jaruzelski est la première depuis sept mois, soit depuis la visite du pape, accueillie par tous les Polonais — catholiques fervents — qui s'était soldée par un accroissement des tracasseries des autorités à l'encontre de l'Eglise.

Quant au problème de la libération des détenus politiques — cher à l'Eglise — et à celui de la limitation des critiques adressées publiquement par les prêtres au gouvernement — qui mécontentent les autorités — le communiqué se borne à indiquer que les deux hommes « ont discuté de certains problèmes essentiels touchant aux relations entre l'Eglise et l'Etat ».

Auparavant, M. Jerzy Urban, porte-parole du gouvernement, avait déclaré que les autorités pourraient se montrer prêtes à faire un geste humanitaire, à la demande de l'Eglise, en faveur des détenus politiques.

Près de quatre Polonais sur cinq sont opposés aux modalités prévues par les autorités pour compenser la hausse des produits alimentaires qui doit intervenir

au début de l'année, révèle par ailleurs un sondage d'opinion réalisé par le gouvernement et publié hier.

Une large majorité d'ouvriers, d'employés de bureau, d'enseignants, d'ingénieurs et de retraités se prononce en faveur d'augmentations de prix graduelles et de faible ampleur au lieu de fortes hausses pour réduire le poids des subventions alimentaires sur l'économie, indique ce sondage.

## La SWAPO demande un cessez-le-feu

d'après Reuter

L'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) a demandé hier aux Nations unies d'arranger un cessez-le-feu avec les forces sud-africaines, qui sont engagées depuis près d'un mois dans une opération en territoire angolais. Cette demande est formulée dans un message adressé au secrétaire général de l'ONU par M. Sam Nujoma, président de la SWAPO.

Plus tôt, le gouvernement angolais s'était déclaré prêt à met-

tre à l'épreuve le plan sud-africain préconisant le désengagement militaire bilatéral progressif, sur une période de 30 jours, à partir du 31 janvier.

Quelques jours après le début de l'incursion sud-africaine dans le sud de l'Angola, Pretoria avait offert à Luanda une trêve d'un mois assortie d'un désengagement de ses troupes d'Angola. Mais Luanda et la SWAPO l'avaient rejetée en raison des conditions attachées. Au début de cette semaine, c'était au tour de l'Angola de faire une offre de trêve, qui fut refusée par l'Afrique du Sud.

Le représentant angolais à l'ONU a rejeté les allégations de Pretoria selon lesquelles les opérations sud-africaines étaient dirigées contre des bases de maquisards de la SWAPO. Aucune des villes attaquées n'abritait des membres de cette organisation, a dit M. Elisio de Figueiredo.

## DÉPÊCHES

**LIBAN :** Baalbek enterre ses morts au lendemain du raid israélien meurtrier qui a fait, selon un bilan provisoire de la Croix-Rouge, 40 morts et 360 blessés. Les correspondants de presse faisaient hier état de 100 morts et de 400 blessés. Les habitants de la ville ont observé une grève générale hier en signe de protestation contre le raid. A Tripoli, de violents combats ont éclaté en fin de journée entre factions libanaises pro et anti-syriennes.

**OLP :** M. Yasser Arafat a remporté la première manche de la difficile bataille politique qu'il a engagée au sein de l'OLP depuis son départ de Tripoli (Liban) en obtenant mercredi à Tunis l'aval du Comité central du Fatah dans sa stratégie de rapprochement avec l'Égypte et la Jordanie. Par ailleurs, deux mois après son expulsion du Fatah, le dissident palestinien Abou Moussa a été exclu du Conseil militaire suprême de l'OLP. Par ailleurs, l'Égypte a demandé à Israël l'annulation des deux nouvelles lois israéliennes visant à l'extension de la législation israélienne à la Cisjordanie et à Gaza.

**NIGERIA :** L'armée nigérienne ne pouvait pas rester inactive face à « l'ineptie et à l'insensibilité » et est intervenue pour faire cesser le « gâchis économique », a déclaré hier à Lagos le général Mohammed Buhari, chef du nouveau régime militaire qui a pris le pouvoir samedi dernier. Le général Buhari a précisé que le président renversé, M. Shehu Shagari, et ses aides resteront en prison jusqu'à ce que le nouveau gouvernement détermine leur part de responsabilité dans les problèmes économiques du pays.

**NICARAGUA :** Les rebelles nicaraguayens de droite, financés par les États-Unis, ont pillonné hier à la roquette et au mortier, quelques heures avant l'arrivée de l'émissaire américain Richard Stone qui venait s'entretenir avec le ministre nicaraguayen des Affaires étrangères Miguel Descoto, le port de Potosi. Les deux avions et les trois bateaux-vedettes de fabrication américaine qui ont mené l'attaque venaient du Honduras.

**FRANCE :** après les attentats de la veille du Jour de l'An, une autre violente explosion a démolie hier une partie d'un immeuble du centre de Marseille et l'on craint que plusieurs occupants ne soient bloqués sous les décombres. On ignore encore l'origine de la déflagration. Les sauveteurs ont dégagé 16 blessés des débris de l'immeuble et les ont transportés à l'hôpital.

**JORDANIE :** le roi Hussein a appelé hier le parlement jordanien à se réunir lundi pour la première fois depuis neuf ans et cette initiative pourrait annoncer de nouveaux efforts pour résoudre le problème palestinien, indique-t-on de source politique à Amman. On juge également possible la formation d'un nouveau cabinet après la dissolution du Conseil consultatif national, qui faisait office d'assemblée parlementaire depuis 1978. La chambre des députés avait été suspendue à la fin de 1974, après que les États arabes eurent reconnu l'OLP comme seul représentant légitime du peuple palestinien.

**DIALOGUE :** Moscou a réaffirmé hier, dans un commentaire de l'agence Novosti, que ni la conférence de Stockholm ni la rencontre MM. Gromyko et Shultz prévue à cette occasion ne sauraient remplacer les négociations de Genève. Novosti souligne toutefois que l'URSS ne considère pas la situation comme irréversible. A Washington, le département d'Etat a réitéré hier que les USA souhaitent un dialogue « sérieux et constructif » avec l'URSS en dépit du ton regrettable adopté mercredi par M. Gromyko.

**MENACE :** le colonel Kadhafi, chef de l'état libyen, a menacé hier la France de boycotter les produits français, notamment les armements si Paris ne changeait pas de politique à l'égard de la Libye. Il a également accusé les États-Unis de vouloir intervenir en Tunisie et condamné la présence de la force multinationale au Liban.

**VIETNAM :** le ministre vietnamien des Affaires étrangères a remis hier à l'ambassadeur de Chine à Hanoi une proposition de trêve durant les fêtes du nouvel an vietnamien (TET) et chinois. Hanoi propose que les deux pays cessent tout acte militaire et autres activités hostiles à leurs frontières du 30 janvier au 9 février 1984.

**CUBA :** le président Reagan s'est adressé hier aux Cubains par l'intermédiaire de la radio Voix de l'Amérique pour dénoncer la censure et la répression dont ils sont, selon lui, victimes depuis la prise du pouvoir par Fidel Castro en janvier 1959. Il a annoncé que le Congrès américain avait autorisé la Voix de l'Amérique à émettre en espagnol en direction de la Havane « pour corriger l'injustice » de la censure.